



Le commun social

Réflexions sur une justice sociale post-néolibérale

Le commun social
Idées pour une justice sociale post-néolibérale

Francine Mestrum

Copyright © Francine Mestrum

Global Social Justice, septembre 2015

www.globalsocialjustice.eu

Francine Mestrum est chercheure et activiste. Elle travaille sur la pauvreté, les inégalités, le développement, la mondialisation et les rapports de genre. Elle a travaillé aux universités de Bruxelles (ULB), Gand et Anvers, ainsi que pour les institutions européennes. Elle habite et travaille à Bruxelles et à Mexico. Elle est membre du Conseil d'Administration du CETRI (Centre Tricontinental) qu'elle représente au conseil international du Forum social mondial. Elle dirige le réseau mondial de Global Social Justice. Pour de plus amples informations : www.socialcommons.eu ou www.globalsocialjustice.eu

Ce livre est un résumé et une synthèse de *The Social Commons. Rethinking Social Justice in Post-Neoliberal Societies*, à trouver sur www.socialcommons.eu. Cette version française n'a pas repris les références théoriques et bibliographiques.

Contenu

<i>Abbréviations</i>	7
Introduction	8
Les mots	11
Chapitre un : Le paradigme social néolibéral	12
Réduction de la pauvreté ou protection sociale ?	14
Résistance au sein des Nations Unies	15
La Banque mondiale et l'OIT	16
Et en Europe ?	17
Une protection sociale qui n'est pas une protection sociale	19
Première conclusion	20
Chapitre deux : Vers une allocation universelle ?	22
Clarification terminologique	23
D'où vient l'idée de l'allocation universelle ?	24
Les problèmes philosophiques	25
Objections pratiques	27
Le piège tendu aux progressistes	33

Chapitre trois : La protection sociale est un commun social	36
Un défi au Nord et au Sud	38
Un changement nécessaire	41
Qu'est-ce que le commun ?	43
Un commun social ?	48
Le commun social est transformateur	52
Moins de dichotomies	54
Chapitre quatre : Idées concrètes pour un commun social	57
Il n'existe pas de modèle unique du commun social	57
Manque de moyens d'existence et de participation	59
Quelques idées concrètes	61
Conclusion	65

Abbreviations et sigles

AU	Allocation universelle
BM	Banque mondiale
CO2	Dioxyde de carbone
CPAS	Centre public d'action sociale
FMI	Fonds monétaire international
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UE	Union européenne

INTRODUCTION

Selon le Petit Robert, '*Les gens du commun*' se réfère au peuple. '*Le commun des mortels*' désigne les gens ordinaires, par opposition aux '*privilégiés*', aux '*gens de bien*'.

Il est bizarre de constater que ce « commun » véhicule aujourd'hui une connotation plutôt péjorative. Pourtant, ce terme qualifie aussi ce qui appartient ou s'applique à plusieurs personnes ou choses. On ne peut que se demander pourquoi ce sens péjoratif prédomine : serait-ce lié au développement de la propriété privée ?

Il est donc réjouissant de voir l'utilisation de ce terme rencontrer un succès grandissant ces derniers temps pour indiquer un ensemble de phénomènes et de pratiques citoyennes. Certains en parlent pour souligner que la terre, les forêts, les océans appartiennent à nous tous, d'autres pour se distancier de l'Etat et pour développer des initiatives citoyennes, comme des crèches, des jardins potagers ou des marchés d'occasions. Souvent il s'agit d'initiatives à petite échelle, symptomatiques d'une volonté des individus de ne pas ou plus participer à la société de consommation, d'une décision de prendre leurs responsabilités et d'un attachement à leur autonomie.

En fait, « le commun » s'impose de plus en plus comme une forme de résistance, contre la puissance des sociétés transnationales et des fonds d'investissement qui achètent à bout de bras les terres agricoles en Afrique, utilisent des pesticides ou s'approprient les nappes phréatiques. Elles empoisonnent la terre et ôtent aux populations locales leurs moyens de survie. Mais la terre n'appartient-elle pas à nous tous ? L'air, l'eau et les forêts n'existent-ils pas pour le bien de tous et de toutes ? N'avons-nous pas une Déclaration universelle des droits de l'homme qui garantit un niveau de vie adéquat ? La réponse à ces questions est hors de doute.

Voilà ce qui explique que le concept du commun est effectivement devenu, ces dernières années, un instrument de lutte contre le capitalisme et le néolibéralisme. Il inclut, implicitement, l'alternative nécessaire : il s'oppose à la propriété privée assortie de droits absolus, il se prononce en faveur d'une propriété commune, non pas étatique mais véritablement sociale. Les communs ne peuvent émerger sans la mise en œuvre d'un processus participatif : ce sont des individus qui doivent s'organiser pour les produire, en décidant que tel ou tel bien peut être considéré comme un commun et comment réguler l'accès à et l'utilisation de ces biens.

Ce concept a un succès énorme, dans plusieurs pays d'Europe occidentale ainsi qu'en Amérique du Nord et du Sud. Un grand nombre d'initiatives dépasse allègrement le niveau local et s'inscrivent dans une démarche plus globale. Des ouvriers, par exemple, reprennent leur entreprise après une faillite et créent une coopérative. Etant donné que l'entreprise appartient à leur collectivité, ils la considèrent comme un commun.

Malgré la longueur de cette introduction, le livre que vous avez sous les yeux ne concerne pas en premier lieu les communs. Il parle avant tout de la protection sociale que je veux présenter comme un commun. En réfléchissant bien sur ces communs, il est facile de saisir que beaucoup de choses peuvent être considérées comme tels.

Je veux démontrer dans ce livre que notre protection sociale doit être réformée. Elle est aujourd'hui menacée et, petit à petit, démantelée. Les réformes actuelles sont néolibérales et désavantageuses pour la plupart d'entre nous. Il y a très peu de contre-propositions qui pourraient favoriser la justice sociale et le bien-être. Sur la défensive, les syndicats et les mutualités ne peuvent que défendre le statu quo. C'est important, mais insuffisant. La seule alternative en discussion s'appelle 'allocation universelle' (AU) et elle ne peut combler le déficit de solidarité.

Voilà la discussion à laquelle ce livre veut contribuer. Il ne s'agit donc pas de l'histoire ou des origines de la protection sociale. Il se concentre sur son avenir possible. Quelle protection sociale voulons-nous et comment s'y prendre ? Car l'allocation universelle est ce qu'on appelle une fausse bonne idée. A première vue, elle a un grand pouvoir de mobilisation, mais elle devient nettement moins attrayante quand on y regarde de plus près. Elle se focalise sur la redistribution, tandis que la sécurité sociale est basée sur le principe de l'assurance.

Néanmoins, il faut remercier les partisans de cette allocation universelle. Ce sont bien eux qui ont fait figurer la question de la protection sociale à l'agenda politique et qui nous forcent de réfléchir sur des alternatives durables et viables.

Je n'ai pas la réponse définitive à la question que pose l'avenir de la protection sociale. Ce ne serait d'ailleurs pas possible si on la regarde effectivement comme un commun. La réponse devra venir de nous tous ensemble. Je pense qu'en dépit des critiques qu'on peut lui adresser, le concept d'allocation universelle comprend quelques idées intéressantes qui pourront être utiles à la réforme de la protection sociale. Tout comme celle-ci est basée sur des principes qui méritent d'être maintenus.

Interpréter la protection sociale en tant que commun est important. S'il y a quelque chose qui nous appartient, c'est bien le système pour lequel nous payons via nos cotisations sociales ou nos impôts. La protection sociale est à nous et à personne d'autre.

Cette approche présente beaucoup d'avantages. Tout d'abord, elle nous permet de nous approprier le débat, de réfléchir ensemble sur ce que nous voulons. Nous pouvons renforcer et élargir nos droits, nous pouvons éliminer les problèmes du système de protection actuel et nous pouvons formuler une réponse concrète aux néolibéraux qui n'ont jamais été amoureux des droits économiques et sociaux. Une réponse pourra également être donnée aux partisans de l'allocation universelle qui, ne l'oublions pas, implique également un démantèlement de la protection sociale. Enfin, allant au-delà de la redistribution et de

l'assurance, le commun social peut exercer une action transformatrice qui modifiera durablement notre système économique.

Il nous faut un débat sérieux et il me semble que nous devons essayer de combiner les éléments les plus positifs de la protection sociale existante et du concept d'allocation universelle. Nous vivons au 21^{ème} siècle et il est nécessaire de nous adapter aux temps présents, mais il n'y a aucune raison d'abandonner notre droit de décider nous-mêmes de ce que nous voulons.

Ce livre comporte quatre chapitres. Le premier chapitre est consacré à la pensée sociale néolibérale et à la façon dont ce paradigme a su s'imposer en Europe. Mais en fait, les défis au Nord et au Sud sont identiques. Le deuxième chapitre traite des différents problèmes liés au concept d'allocation universelle. Le troisième chapitre présente la protection sociale en tant que commun. Dans le quatrième chapitre, j'essaie de présenter quelques idées concrètes pour une nouvelle protection sociale. Il est clair qu'il sera impossible de présenter un programme détaillé, car celui-ci sera le résultat des débats citoyens.

Le résultat de cette réflexion sur le commun social révèle qu'il permettra de soutenir la vie des individus et des sociétés, mais aussi celle de la planète. Il permettra en effet d'établir un lien entre les mouvements qui luttent pour la justice sociale et ceux qui se mobilisent pour la justice climatique. Si l'approche est pertinente, elle contribuera aussi au changement économique et à la fin d'un système qui détruit les individus, la société et la nature.

Le commun social peut offrir un cadre conceptuel pour concrétiser l'autodétermination collective. Voilà ce qui se fait, actuellement, un peu partout dans le monde. Il ne s'agit pas seulement d'un mécanisme d'autodéfense face à un Etat rétrécissant, mais aussi de la manifestation d'un désir de prendre en main sa vie et sa société. Ce ne sont pas nécessairement des actions dirigées contre les pouvoirs publics. Elles peuvent se développer en partenariat avec un Etat ou une autorité qui stimule et qui régule. Cela suppose que ces autorités soient ouvertes aux besoins des gens et abandonnent les politiques d'austérité.

Voilà donc le projet : décider, ensemble, de la protection sociale et d'une autre forme d'économie, un autre Etat et une autre relation entre l'humanité et la nature. Il s'agit d'un projet pour une société du nous et non pas d'une addition de 'moi, je'.

Ambitieux ? Sûrement. Utopique ? Oui, si cette utopie peut être entendue comme le point de départ et non pas comme un objectif lointain et irréalisable. Il s'agit d'un projet à long terme qui nous permet de commencer le travail dès aujourd'hui pour préparer notre avenir.

Les mots ...

Pour éviter tout malentendu, il est important de bien définir les différents concepts qui sont utilisés dans ce livre.

La sécurité sociale est le terme utilisé pour parler d'un système d'assurances sociales qui protège avant tout les travailleurs. A l'origine, elle était basée sur un modèle de 'père de famille', ce qui signifiait que les droits étaient attribués au chef de famille masculin et que les autres membres du ménage avaient des droits dérivés. Les secteurs traditionnels de la sécurité sociale sont l'assurance contre les accidents du travail, l'assurance maladie, l'assurance chômage, les retraites et les allocations familiales. Progressivement ce modèle a été abandonné et la plupart des droits – mais pas tous – ont été individualisés. En Belgique, la sécurité sociale est financée essentiellement par les cotisations sociales, payées par les travailleurs et les employeurs.

L'assistance sociale est un système de prestations et d'allocations pour tous ceux et toutes celles qui n'ont pas ou n'ont que trop peu de revenus et n'ont pas de place sur le marché du travail. L'assistance sociale est entre les mains des CPAS qui peuvent attribuer aux bénéficiaires un revenu d'existence. L'assistance sociale est financée par la fiscalité.

La protection sociale est le concept qui comprend l'ensemble des politiques sociales, de la sécurité à l'assistance, des services publics au droit du travail et à certains droits environnementaux, comme le droit à l'eau.

L'Etat-Providence regroupe également l'ensemble des prestations et des services que désigne la protection sociale, mais il met l'accent sur le rôle de l'Etat et sur les résultats pour la population.

Le commun social est le concept proposé dans ce livre avec l'objectif de faire participer les citoyens à la conception, la mise en œuvre et la régulation de la protection sociale. Les droits seront toujours garantis par l'Etat et par les organisations supranationales.

Chapitre Un

Le paradigme social néolibéral

Même si ce n'est pas toujours visible, nos politiques sociales ont fondamentalement changé au cours de ces trois dernières décennies. En Belgique, les résultats restent assez rassurants. Mais avec le gouvernement de droite actuel, le détricotage de la protection sociale commence à se manifester. Si un homme politique aussi important que Bart De Wever déclare que 'l'Etat est nécrosé par la protection sociale', nous savons ce qui nous attend. Si des gens qui ont des difficultés à nouer les deux bouts perdent leur allocation, nous savons que la pauvreté augmentera.

Ce qui se passe aujourd'hui en Belgique se produit déjà depuis trente ans dans le Sud et, depuis peu, cela concerne aussi les pays du Sud de l'Europe. Ces changements sont facilement imposés grâce à un discours positif sur la croissance et le développement, la stabilité et même la lutte contre la pauvreté.

La situation actuelle est assez paradoxale. D'une part, les organisations internationales, telles la Banque mondiale (BM) ou l'Union européenne (UE), font la promotion de la 'protection sociale' dans le Sud. D'autre part, ces mêmes organisations internationales, aidées par les gouvernements nationaux, font tout pour démanteler la protection sociale dans les pays qui en sont le berceau. Comme chez nous.

Comment expliquer ce paradoxe ? C'est le sujet du présent chapitre. La réponse est simple : ce que les organisations internationales appellent aujourd'hui 'protection sociale' n'a plus rien à voir avec ce que nous désignons sous ce terme dans le passé. Comment cette dérive du sens a-t-elle eu lieu ?

Le visage humain et social de la Banque mondiale

La 'pauvreté' n'a jamais figuré à l'agenda du développement, ni aux Nations Unies (ONU), où ont émergé la plupart des théories sur le développement dans les années '50 et '60, ni à la BM qui, après sa création, refusa même d'investir dans des projets sociaux.

Certes, différents rapports se sont penchés sur la 'situation sociale' dans le monde et plus particulièrement dans le Sud. Ceux-ci abordaient les soins de santé, l'éducation, le logement, etc. Mais la solution à tous ces problèmes s'appelait 'développement', économique et social. Ce concept allait nettement plus loin que quelques éléments isolés de politique sociale. Il s'agissait d'un changement économique et social fondamental pour transformer des sociétés duales, où il n'y avait que des riches d'un côté et des pauvres de l'autre, et pour instaurer une économie limitée à la fourniture de matières premières au Nord industrialisé.

Après leur indépendance, tous les pays africains commencèrent par ailleurs à développer un système de sécurité sociale, selon le modèle occidental. Un des objectifs était de construire une nation : l'émergence d'une société intégrée, notamment grâce à un système d'éducation où les enfants de différentes ethnies pouvaient cohabiter. Il ne s'agissait pas tant de réduire les différences que d'éviter les conflits inter-ethniques.

Il est vrai que cette sécurité sociale en Afrique n'est arrivée nulle part à maturation. Elle est restée limitée à certaines catégories : militaires, fonctionnaires et petit groupe de travailleurs bénéficiant d'un emploi dans le secteur formel. La grande masse des paysans et des artisans n'y ont pas eu accès.

En Asie et en Amérique latine, des systèmes bien développés de sécurité sociale ont vu le jour. En Asie, ils étaient au service du modèle de développement. En Amérique latine, on suivait le modèle européen et la citoyenneté sociale y était centrale. Dans plusieurs pays – Uruguay, Chili, Argentine ... - la sécurité sociale était directement comparable au modèle de l'Europe occidentale.

En 1982, la crise de la dette extérieure éclate au Mexique, avant de toucher l'Argentine et plus tard l'Afrique et l'Asie. Cette crise offre à la BM et au Fonds monétaire international (FMI) l'opportunité rêvée pour 'aider' les pays en question à restructurer leurs dettes en échange d'une conditionnalité politique. 'Ajustement structurel' devient le nouveau concept à la mode. Plus tard, on invoquera le 'Consensus de Washington' et, plus tard encore, tout simplement une 'politique néolibérale'.

Il suffit de regarder ce qui se passe aujourd'hui dans l'UE pour comprendre de quoi il s'agit. Les programmes d'austérité en Grèce, en Espagne, au Portugal ou en Irlande suivent exactement les mêmes principes et la même logique : équilibre budgétaire, croissance par l'exportation, restructuration des dépenses publiques, libéralisation des mouvements de capitaux et des échanges, dérégulation du marché du travail,...

Les conséquences de ces politiques se sont révélées identiques, qu'il s'agisse de l'Amérique des années '80 ou de l'Europe du 21^{ème} siècle : une catastrophe sociale avec l'explosion du chômage, privatisation des services publics, croissance du secteur informel (appelé aujourd'hui 'précarisation'). Les systèmes de protection sociale survivent à peine à ce genre de chocs. Dans certains pays concernés, le pouvoir d'achat actuel des travailleurs n'est toujours pas revenu au même niveau qu'en 1982. Au Mexique, par exemple, les travailleurs ont perdu jusqu'à 80 % de leur pouvoir d'achat.

Les protestations à l'encontre de ces politiques se sont multipliées. Elles forment en quelque sorte l'embryon du mouvement altermondialiste apparu quinze ans plus tard : par exemple, des actions contre les réunions annuelles des institutions de Bretton Woods, l'organisation d'un sommet des sept pays les plus pauvres du monde à Paris au moment où s'y tenait le G7, deux cents ans après la révolution française. Même des institutions

internationales, telles que l'UNICEF, ont marqué leur désaccord avec les politiques imposées.

C'est alors que la BM réagit. En 1990, elle publie son premier grand rapport sur la pauvreté ! Son succès est immédiat, à l'époque, car on y voit la preuve que la Banque a enfin compris les besoins sociaux des populations. Ces premières propositions pour une politique de réduction de la pauvreté devaient être le début d'une politique sociale sérieuse.

Réduction de la pauvreté ou protection sociale ?

L'illusion sera de courte durée. Les lecteurs attentifs, qui ne se limitent pas aux grands titres et analysent les multiples documents de la Banque sur la pauvreté, sont vite parvenus à d'autres conclusions.

Tout d'abord, les nouvelles propositions de la BM ne se fondent pas du tout sur un constat d'augmentation de la pauvreté dans le monde. La BM continue à prétendre que l'ajustement structurel n'a pas eu des conséquences sociales sérieuses, même si, en parallèle, elle ne dispose pas de statistiques sur la pauvreté. A cette époque, il n'existait presque pas de chiffres sur la pauvreté mondiale. Il existait des données pour à peine une vingtaine de pays, tout le reste se résumant à des extrapolations, généralisations et estimations.

Il est frappant de constater que la BM propose alors une politique de réduction de la pauvreté mais sans aucun changement de ses politiques d'ajustement, bien au contraire. Toutes les solutions à la pauvreté apparaissaient déjà dans ses programmes précédents : libéralisation des échanges, dérégulation du marché du travail, exportations, etc., le tout orienté vers la croissance. Cette croissance était censée bénéficier aux pauvres. Bref, pour réduire la pauvreté, il suffit que les marchés puissent fonctionner convenablement. Toutes les entraves potentielles, tel le salaire minimum, doivent disparaître. Les pauvres étaient tout à fait disposés à travailler pour un salaire moindre, assure-t-on à la BM.

Plus surprenant encore : selon cette thèse, les pays pauvres ne doivent pas se permettre un système de protection sociale. Si les pouvoirs publics ont l'obligation d'aider les personnes extrêmement pauvres, ils doivent aussi limiter cette aide pour rendre au plus vite leur liberté aux individus aussi vite que possible. Les Etats, selon la BM et le Programme de l'ONU pour le développement (PNUD), sont trop bureaucratiques et trop inertes. Penser que l'on peut éradiquer la pauvreté avec des dépenses sociales est une erreur du passé...

Selon ce discours, les pauvres s'opposent aux classes moyennes qui bénéficient d'une protection basée sur des droits économiques et sociaux. Bien plus, les pauvres deviennent les alliés objectifs des élites globalisées. Les deux groupes ont en effet des objectifs concordants : éliminer les dépenses publiques trop élevées, mettre fin aux discriminations en ouvrant les marchés, abolir le droit du travail qui exclut les pauvres.

Héritières du discours séculaire sur la pauvreté, les organisations internationales continuent de distinguer des pauvres méritants et des non méritants. Les 'bons pauvres' sont par exemple les femmes qui combinent un travail dans le secteur informel, mal payé, avec leur travail à la maison ou au sein de leur communauté, suite au retrait des pouvoirs publics. Contraintes d'assurer la subsistance de leur famille, elles acceptent les conditions les plus mauvaises sur le marché du travail.

Résistance au sein des Nations Unies

Même si, au début, les organisations des Nations Unies ont accepté ce discours, l'ancien agenda du développement n'était pas oublié pour autant. Au cours des années '90, toute une série de grandes conférences mondiales sont organisées, dont une sur le développement social. Son programme d'action comprend trois chapitres équivalents : la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale. Et quand bien même les accents néolibéraux n'en sont pas absents, on y mentionne toujours une protection sociale universelle et pas seulement la lutte contre la pauvreté.

Ce programme déplaît aux réformateurs néolibéraux. A peine un an après cette conférence, l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) propose un nouvel agenda du développement. Les pays riches sélectionnent huit 'objectifs internationaux', tous dans le domaine de la pauvreté. Il s'agit d'une limitation excessive de l'agenda du développement, orienté vers des changements fondamentaux. En 2000, lors de la conférence de vérification du sommet social, on apprend que cet agenda de l'OCDE a également été adopté par la BM et par l'ONU. Cette adoption constitue un camouflet pour le grand nombre d'organisations non-gouvernementales (ONG) sociales, réunies à Genève, qui s'étaient efforcées de faire adopter un réel agenda de développement social, basé sur les droits économiques et sociaux.

Pourquoi opposer les pauvres aux classes moyennes ? Pourquoi la lutte contre la pauvreté serait-elle contraire à la protection sociale ? N'est-ce pas précisément la protection sociale qui permet d'éviter la pauvreté ? Si on se limite à la lutte contre la pauvreté, sans protection sociale plus large, le monde reste tel qu'il est. C'est le refus du changement. C'est, dans la meilleure des hypothèses, une correction minimale d'un système fondamentalement injuste. Un système auquel, apparemment, on ne peut toucher.

Nous connaissons la suite : lors du sommet du millénaire en septembre 2000, les 'objectifs du millénaire' sont adoptés. Cet agenda fort dilué prétend vouloir diminuer de moitié la pauvreté extrême dans les pays en développement entre 1990 et 2015. Certains commentateurs en concluent à l'époque que l'autre moitié peut tranquillement crever, car la pauvreté extrême tue. Si la Déclaration du millénaire adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU comprend des objectifs bien plus importants, notamment en matière des droits de l'homme, on n'en parlera plus.

D’où la décision : dorénavant on agit comme si toutes les politiques étaient au service des pauvres, un détournement assez cynique de la réalité des faits. C’est de la poudre aux yeux, mais pas mal d’ONG y adhèrent, considérant que l’amélioration de la vie des populations pauvres va mener spontanément à l’amélioration du monde. C’est exactement le contraire qui arrive. La protection sociale avec une transformation sociale est oubliée. L’heure était à la mondialisation et à la libéralisation.

Pour le secrétariat général de l’ONU, la pilule est amère. Peu après commence la publication des premiers rapports sur les inégalités, un problème inexistant aux yeux des néolibéraux. Ces rapports s’interrogent sur une concrétisation du ‘développement social’ et sur les moyens de lutter contre la pauvreté et de promouvoir les droits des femmes sans tout emprisonner dans un carcan néolibéral.

Ils mettent en lumière les déficits des politiques contre la pauvreté. Plus on se focalise sur les pauvres, constate-t-on, plus on risque de les manquer et de ne pas réduire la pauvreté. Progressivement, des partisans vont recommencer à plaider pour une protection sociale universelle et transformatrice.

La Banque mondiale et l’Organisation internationale du travail

Mais à la BM, on a déjà préparé le prochain agenda : il s’agit certes d’instaurer une protection sociale, mais d’un autre type que celle du passé. La BM publie un cadre théorique selon lequel la protection sociale devient une ‘gestion de risque’. Et les risques sont les mêmes pour tous, riches et pauvres. Les pauvres, dit-on, sont simplement plus vulnérables que les riches.

La BM procède à un amalgame de tous ces risques : inflation et dévaluation, maladies et épidémies, catastrophes naturelles, séismes et sécheresses. On ne peut éviter les risques, dit-on, ils arrivent inévitablement, à un moment ou un autre. Ce que l’on peut faire est de mitiger leurs conséquences et, dès qu’ils arrivent effectivement, y faire face. Pour cela, il faut améliorer la ‘résilience’ des pauvres pour qu’ils puissent se prendre en charge aussi rapidement que possible après un ‘choc’.

C’est ainsi que vit le jour un cadre avec toute une gamme de possibilités, des retraites à l’assurance maladie, du travail des enfants aux migrations, des micro-financements à la vente de terres agricoles. Tout devient protection sociale. Mais elle n’a rien à voir avec la solidarité ou avec la redistribution. Elle n’a cure des droits économiques et sociaux. Ceux qui ne sont pas pauvres et veulent une assurance maladie peuvent se la procurer sur le marché. La politique macro-économique, le libre-échange et les brevets sur les semences, tout cela fait partie de la protection sociale.

En d’autres mots, tout comme la réduction de la pauvreté, cette protection sociale est totalement compatible avec les politiques néolibérales.

Entretiens, la mondialisation continue et de plus en plus de questions se posent quant à ses conséquences pour la pauvreté et les inégalités. Des recherches sont organisées, mais peu de réponses définitives en sortent.

De son côté, l'Organisation internationale du travail (OIT) organise un groupe de travail pour rédiger un rapport sur une mondialisation équitable. L'OIT adopte le principe du 'travail décent' afin de préserver les principes de base du droit du travail. Les conventions internationales les plus importantes sont résumées dans une déclaration sur les normes du travail et adoptées par l'ensemble des Etats-membres. Une déclaration sur la justice sociale est ensuite adoptée. Enfin, l'OIT décide de réanimer sa convention de 1952 sur les conditions minimales de la sécurité sociale.

A nouveau, il s'agit d'un pas de trop. L'OIT est une organisation tripartite où sont représentées non seulement les Etats-membres, mais aussi les employeurs et les travailleurs. Une commission mixte va être désignée pour se pencher sur la protection sociale. En 2012, le processus débouche sur l'adoption d'une déclaration sur les 'socles de protection sociale'. Grosso modo, on peut dire que ce texte est de loin préférable à ce que propose la BM, bien qu'il reste assez minimaliste. Ici et là, on y voit poindre des accents néolibéraux.

Et en Europe ?

L'histoire s'est déroulée de manière assez différente en Europe occidentale, mais la logique néolibérale étant ce qu'elle est, elle n'a pas manqué d'influencer les politiques européennes.

L'UE n'a jamais eu de compétences en matière de sécurité sociale. Elle ne peut réguler que les dossiers concernant la santé et la sécurité des travailleurs. Quand la Commission tenta de mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté, elle fut bloquée par la Cour de Justice pour manque de base juridique.

Durant les premières décennies de son existence, la Commission européenne a pourtant essayé d'obtenir davantage de compétences sociales. Un premier tournant intervient vers la fin des années '80 quand les projets du marché intérieur sont mis en place. A l'époque, on commence à s'interroger sur la soutenabilité (financière) de la protection sociale et sur sa compatibilité avec les règles du marché intérieur. Au début du 21ème siècle, lorsque débutent les discussions sur un traité 'constitutionnel', les forces progressistes insistent, mais en vain, pour y inclure un nouveau chapitre social.

Aujourd'hui, l'UE s'occupe bel et bien de la protection sociale de ses Etats-membres, mais par le biais de la 'gouvernance économique'. En effet, les recommandations de la Commission concernant le respect des normes budgétaires sont, à 40 %, dédiées aux politiques sociales et à la 'modernisation' de la protection sociale. Elle plaide de manière

répétée en faveur d'une réforme du système des retraites, d'une flexibilisation du marché du travail et des règles pour les négociations collectives, du démantèlement des systèmes d'indexation des salaires, etc.

La Commission a également élaboré une série de propositions concernant les 'investissements sociaux', un concept assez intéressant qui pourrait garantir des investissements dans la formation, la reconversion, les systèmes de santé, la lutte contre la pauvreté des enfants, etc. Mais qui est supposé investir en ceux et celles qui ne représentent plus de 'capital humain', comme les personnes âgées ? Il n'est guère surprenant que la réforme des systèmes des retraites tienne une place aussi importante dans l'agenda des institutions. Regardez par exemple ce qui s'est passé en Grèce. L'argent consacré aux retraites n'est pas productif. La littérature académique sur les investissements sociaux souligne que ceux-ci ne peuvent être introduits sans système de protection sociale. Seulement, la logique d'austérité de la Commission européenne n'en a cure. Les dépenses pour les retraites doivent baisser.

Une deuxième bonne idée a fait surface au sein de la Commission: l'innovation sociale. Les citoyens sont capables d'entreprendre par eux-mêmes, ils ne doivent pas toujours faire appel à l'Etat. Il suffit de regarder les multiples initiatives prises dans les communautés locales pour saisir que ce constat est valide : des crèches et des bibliothèques, le partage de voitures et l'agriculture urbaine... Mais ici aussi le risque existe qu'une telle mesure soit prise avec une logique d'austérité en arrière-pensée. Prenons l'exemple de la société de participation aux Pays Bas : des citoyens y assument des services qui, dans le passé, étaient fournis par les pouvoirs publics. Ce sont des 'communs locaux'. Il peut donc s'agir d'un glissement de la fourniture de services, des responsabilités et des coûts assumés auparavant par des pouvoirs publics vers la société civile. Les pouvoirs publics économisent sur les coûts de services bel et bien utiles et nécessaires, mais ils laissent désormais les citoyens les mettre en œuvre, les organiser et les payer. Différentes recherches ont déjà révélé que les services les plus efficaces sont ceux qui sont toujours régulés et même financés par les pouvoirs publics. Cela étant, les citoyens peuvent effectivement prendre en charge bien des choses à condition d'être encouragés, assistés et de préférence aussi financés par les autorités.

Enfin, il faut bien garder à l'esprit que le développement d'une solidarité au niveau local ne doit pas se mettre en place au détriment d'une solidarité au niveau national. Aujourd'hui, les initiatives locales à petite échelle recueillent à très juste titre une grande attention. Fréquemment, les individus choisissent d'y contribuer parce que cela leur permet d'étendre leur réseau de contacts. Il s'agit alors d'établir les liens d'une solidarité interindividuelle. C'est tout à fait positif, à condition que cela ne remplace pas la solidarité structurelle. La solidarité communautaire ne peut se substituer à un projet social en mesure d'intégrer et de renforcer l'ensemble d'une société. Ce serait un pas en arrière.

Ici, nous touchons au problème de la protection sociale qui, actuellement, organise une solidarité horizontale entre tous les individus, même si ceux-ci ne s'en rendent pas toujours compte. Organisée collectivement, cette solidarité permet une mobilisation plus efficace des moyens de la société au sens global (financements, infrastructures, personnel qualifié...). C'est la société d'un 'nous' qui sera toujours plus forte que l'addition d'un grand nombre d'initiatives à petite échelle qui, dans bien des cas, concernent l'intérêt propre des participants plutôt que l'intérêt commun de tous les citoyens. Ce point sera encore traité dans le chapitre suivant.

Une protection sociale qui n'est pas la protection sociale

Là réside l'explication de la situation paradoxale mentionnée au début de ce chapitre. La protection sociale des organisations internationales, de la BM à l'UE, n'est plus celle que nous connaissions. Si l'UE parle de la 'modernisation' de la protection sociale et la BM d'une 'gestion de risque', elles pensent à un modèle néolibéral qui n'est pas beaucoup plus qu'une politique d'activation, d'une part, et qu'une lutte contre la pauvreté améliorée, d'autre part.

La caractéristique majeure d'une telle protection est d'être au service de l'économie, de la croissance, de la productivité et de la stabilité. On investit dans le 'capital humain'. Il s'agit d'une protection qui permet d'aider les 'bons pauvres' grâce à des formations et éventuellement des allocations, mais ne se conçoit jamais comme une protection universelle basée sur une solidarité sociale. Jamais on n'envisage la transformation sociale. Ce modèle transforme les secteurs de l'éducation et de la santé en marchés parmi d'autres. Elle enjoint aux classes moyennes de faire confiance au marché pour leur assurance maladie et leurs retraites. Elles pourront y acheter ce dont elles ont besoin. Elles auront le choix. Voici donc une protection sans solidarité qui rend les individus responsables de tout ce qui leur arrive.

En conséquence, les classes moyennes sont mises sous tension, sans protection convenable, et elles risquent de disparaître. Nous serons alors face à une société dualisée, avec au sommet une petite minorité de riches et en bas une grande majorité de pauvres et de familles justes au-dessus du seuil de pauvreté. Les pays où les classes moyennes peuvent encore se développer – et où la pauvreté a effectivement diminué – sont précisément ceux qui n'ont pas suivi ces politiques perverses. Il suffit de penser à la Chine ou à l'Inde, où les politiques de développement économique et social ont apporté des améliorations. Il suffit de penser aussi au Brésil, qui a longtemps souffert des politiques des organisations financières internationales mais où, avec le président Lula da Silva, un tournant a été franchi. Les petites allocations accordées aux pauvres ont engendré une énorme dynamique.

Voilà le contexte qui doit nous permettre d'interpréter les politiques dans nos pays. Petit à petit, les politiques sociales sont détricotées, les bons comme les moins bons pauvres

deviennent plus nombreux. Et tous sont tenus pour responsables de leur situation. Mais que faire si l'on perd son emploi, son allocation, son logement ?

Les politiques en vigueur dans les pays d'Europe occidentale ne sont nullement propres à l'UE. Elles s'inscrivent dans le cadre du nouveau paradigme développé durant la dernière décennie du 20^{ème} siècle et peu à peu intériorisé par l'ensemble de la population. Ce contexte nourrit la méfiance à l'égard des initiatives des pouvoirs publics et de la société civile organisée, d'une part, et une croyance sans faille dans les vertus des petites initiatives citoyennes, d'autre part. Le secteur privé se taille une part de plus en plus large dans le cadre d'une non-politique sociale.

Bien entendu, il n'y a aucune fatalité. En Amérique latine et en Europe du Sud, la soi-disant 'société civile' a déjà prouvé qu'elle ne se laisse pas facilement marginaliser. Si les gens sont certes disposés à prendre leurs responsabilités, cela ne veut pas dire que les pouvoirs publics peuvent abandonner les leurs et cesser d'assumer leur rôle : celui de protéger les citoyens et de promouvoir l'intégration sociale. Les multiples initiatives en Grèce ou en Espagne méritent notre admiration, mais tous les acteurs impliqués dans ces projets savent que déployer des solutions structurelles et durables réclame une autre politique et un autre régime économique. En d'autres mots, ces initiatives n'ont de sens que si elles contribuent à la conscientisation des citoyens par rapport aux enjeux politiques et si les gens disposent d'alternatives réelles.

C'est pourquoi en Asie du Sud-est et en Amérique latine, on commence à parler d'une protection sociale transformatrice. Cela veut dire, indépendamment de l'étendue de la protection sociale, que l'on favorise la transformation sociale. Cela aura des conséquences inévitables pour le système économique, surtout dans le cadre de la crise climatique. Les individus revendiquent une responsabilité pour la production et la consommation, pour le climat et pour la société. C'est possible, à condition qu'existe une majorité progressiste qui aide et qui encourage cette transformation. Voilà la leçon la plus importante que nous pouvons déjà apprendre des expériences en Grèce et en Espagne, au Venezuela, en Bolivie et en Equateur. Car les défis sont identiques, au Nord et au Sud.

Première conclusion

La protection sociale n'a donc pas la même signification pour tous. Si elle se réduit au concept en faveur au sein de la Banque mondiale, nous n'irons pas très loin si nous voulons construire ou préserver une société solidaire. Il nous faudra réfléchir à des alternatives. Le grand drame est qu'un vrai débat sur une réforme progressiste de la protection sociale n'a toujours pas été entamé chez nous. Toutes les réformes viennent du côté néolibéral.

Il est temps de commencer à discuter et à réfléchir sur ce qui est possible. Ce sera le sujet des deux chapitres suivants. Le premier concerne l'allocation universelle. Le deuxième

propose de considérer la protection sociale en tant que commun, une protection sociale entre les mains de la société, avec l'assistance et la garantie des pouvoirs publics.

Chapitre deux

Vers une allocation universelle ?

Plus d'un siècle après son émergence, la justice sociale au 21^{ème} siècle requiert une réforme de la protection sociale. A mes yeux, c'est une évidence.

Partout dans le monde, des réseaux se sont créés et développés pour la défendre. En 2012, comme nous l'avons évoqué plus haut, l'OIT a adopté une recommandation pour mettre en œuvre dans le tiers-monde des 'socles' de protection sociale. Il s'agit d'un programme qui va certes dans la bonne direction, mais semble un peu trop minimaliste. L'OIT est une institution internationale tripartite : ce sont non seulement les gouvernements mais aussi les travailleurs et les employeurs qui prennent les décisions. Ceci explique que les accents néolibéraux ne sont pas totalement absents de ses documents.

La campagne des couples des ONG belges apparaît plus intéressante au niveau mondial. Elles proposent une protection sociale universelle, basée sur la solidarité et ancrée dans la législation. Elles s'expriment contre la commercialisation de la protection sociale. Elles défendent une approche structurelle et montrent clairement que les besoins des gens du Sud comme du Nord sont exactement les mêmes. Cette campagne mérite d'être soutenue.

En Europe occidentale, la protection sociale doit effectivement être repensée. L'économie et la société ont subi des transformations fondamentales ces dernières décennies. Les femmes sont aujourd'hui massivement présentes sur le marché du travail. De plus en plus souvent, elles sont chefs de ménage. Le monde du travail a aussi subi l'influence de la migration. Le secteur des services aux personnes et à la collectivité – que je désignerai par le terme anglais de 'care' dans la suite de ce document parce qu'il englobe une notion plus large que le seul terme de soin - s'est fortement développé alors que l'industrie a régressé. Occuper un emploi durant toute sa carrière dans une seule entreprise est devenu quasiment impossible. Je doute que la majorité des jeunes le regrette. Cette tendance se maintiendra à l'avenir. Les employeurs et les travailleurs demandent davantage de flexibilité – dans des sens contraires – et l'automatisation de l'économie (informatisation/robotisation) risque d'avoir des conséquences importantes pour l'emploi.

Il est donc réellement absurde de vouloir augmenter l'âge de la retraite et le temps de travail. Il n'y a aujourd'hui même pas assez d'emplois disponibles pour les jeunes encore aux études. A l'avenir, il ne sera plus nécessaire de travailler 35 ou 40 heures par semaine pour préserver la prospérité et la productivité. De multiples recherches l'ont démontré, mais pour tous ceux qui résistent à l'émancipation des sociétés, ces arguments restent inouïs.

Voilà pourquoi il est nécessaire de réfléchir à des alternatives sociales aux politiques néolibérales. Actuellement, les syndicats sont sur la défensive. En vertu de cette posture, il

est normal qu'ils se bornent à assurer le statu quo et la défense des acquis. Mais cela ne suffit pas. Nous devons oser réfléchir à plus long terme, pour l'ensemble de la société et pas seulement pour les travailleurs. Et nous devons chercher des solutions pour décroiser les différents sous-secteurs de la protection sociale. Ce point sera développé au quatrième chapitre.

Pour aggraver les choses, la puissance des grands mouvements sociaux n'est pas seulement menacée par les attaques néolibérales, mais également par les initiatives bien intentionnées de personnes qui s'estiment progressistes. Ici, je me réfère aux propositions pour l'introduction d'une allocation universelle. Il s'agit bel et bien d'une alternative, mais elle n'est, à mon avis, pas une solution. C'est le sujet du présent chapitre.

Clarification terminologique

Avant de commencer la discussion sur l'allocation universelle, il faut savoir de quoi on parle exactement, car la confusion sémantique est importante autour de cette notion et risque souvent de provoquer des malentendus. On nous parle régulièrement des expériences d'allocation universelle. A y regarder de plus près, on voit qu'il s'agit tout au plus d'une forme d'allocation pour les pauvres ou pour certains groupes vulnérables de la société pour lesquelles les conditions ont été allégées. C'est notamment le cas dans plusieurs villes des Pays-Bas en ce moment. Il importe donc de faire attention.

L'allocation universelle (AU) est une prestation monétaire donnée à l'ensemble des membres d'une société, indépendamment de leur statut sur le marché du travail et de leur situation financière. Il s'agit en quelque sorte d'un revenu citoyen, autre nom donné à cette allocation. Le montant payé est identique pour tous, avec éventuellement quelques adaptations : légère augmentation pour les personnes âgées et légère diminution pour les jeunes.

Il faut distinguer l'AU du *revenu minimum garanti*. Il s'agit d'une prestation monétaire accordée aux personnes qui, quelle qu'en soit la raison, ne peuvent être actives sur le marché du travail et n'ont pas d'autre revenu. Ici, on pense aux personnes malades, handicapées ou âgées. Cette prestation est donc destinée aux personnes qui en ont réellement besoin. Première conséquence par rapport à l'AU : elle sera nettement moins chère. En 1992 déjà, le Conseil des ministres de l'UE a adopté une recommandation encourageant les Etats-membres à introduire un tel revenu minimum garanti. Aucune suite n'y a été donnée et même dans les pays qui ont un tel système, la Belgique par exemple et son revenu d'existence, celui-ci ne permet pas d'échapper à la pauvreté.

Une troisième notion digne d'être mentionnée est le *salaires minimum*, exprimé en salaire horaire, hebdomadaire ou mensuel. Tout travailleur y a droit. Sans salaire minimum, il est possible que des gens travaillent mais restent dans la pauvreté. C'était le cas en Allemagne avec de grands groupes de migrants. Ces salaires super-bas sont une forme de dumping

social, car ils rendent l'exportation plus avantageuse par rapport aux pays qui eux respectent un salaire décent. Il suffit de penser aux secteurs des transports où des travailleurs provenant d'Europe de l'Est travaillent dans des conditions inhumaines ou des abattoirs allemands fonctionnant avec des demandeurs d'asile.

Enfin, il convient de mentionner aussi *l'impôt négatif sur le revenu*. Il peut être comparé au revenu minimum, dans la mesure où il prend en compte le revenu annuel. Lorsque celui-ci tombe sous un certain seuil, le citoyen n'a pas à payer d'impôt, mais reçoit une prestation supplémentaire afin d'arriver au montant minimum nécessaire pour vivre dignement.

D'où vient l'idée de l'allocation universelle ?

L'idée concrète d'une allocation universelle fut d'abord proposée par Thomas Paine, au 18^{ème} siècle. Partant de l'idée que la terre appartient nécessairement à tous, il propose que les rentiers payent une rente – non pas sur la terre elle-même mais sur les produits de cette terre – qui serait distribuée à l'ensemble de la population. Paine n'était donc certainement pas hostile à la propriété privée, mais estimait que tous les propriétaires devaient contribuer au bien-être de la société.

Dans leurs livres, Friedrich Hayek et Thomas Friedman, deux penseurs néolibéraux importants, se sont exprimés à diverses reprises en faveur d'un impôt négatif ou d'un revenu minimum pour les personnes extrêmement pauvres. Ils ne vont pas plus loin, car le faire introduirait à leurs yeux une interférence dans les mécanismes de marché. La justice sociale, selon Hayek, est un mirage. Ceux qui en parlent devraient 'éprouver une honte insurmontable'. On peut agir pour éviter que les gens meurent de faim, mais il ne faut rien faire de plus. En d'autres mots, les droits civils, oui, les droits sociaux, non.

Depuis lors, l'idée de l'allocation universelle réapparaît régulièrement, le plus souvent chez des libertaires, désireux de rendre la population moins dépendante des pouvoirs publics ou de dissocier totalement la question des revenus de celle du travail.

En Belgique, on connaît essentiellement les idées de Philippe Van Parijs, le fondateur du réseau BIEN (un réseau mondial des partisans de l'allocation universelle). Il a développé ses idées à partir de sa recherche sur la justice sociale et le constat qu'on ne pouvait interdire aux gens d'être altruistes. Si l'on veut donner quelque chose à quelqu'un d'autre, cela doit toujours être possible – un héritage par exemple. Après avoir analysé les différentes propositions philosophiques en matière de justice sociale, il arrive à la conclusion qu'il est parfaitement réaliste de donner à tout le monde un même montant d'argent. Voilà ce qui, selon lui, se rapproche le plus d'une égalité de chances.

Un deuxième penseur incontournable est le français André Gorz. Réfléchissant à la 'fin du prolétariat', il veut dissocier la question du revenu de celle du travail. A ses yeux, cela ne signifie pas du tout que le travail devient superflu. Dans sa conception, tout le monde

devrait continuer à fournir une certaine quantité de travail, une semaine sur deux ou six mois par an. Il n'y a donc pas d'inconditionnalité par rapport à l'allocation.

Et enfin, en Belgique, il faut se référer aussi à Roland Duchâtelet, fondateur du parti Vivant, passé aujourd'hui à l'Open-VLD. Il propose, aujourd'hui encore, d'instaurer une allocation universelle d'environ 700 euros par mois. Il ne s'en affiche pas moins comme profondément libéral : cette mesure permettrait de baisser les charges salariales et de réduire le pouvoir des syndicats. Ceux-ci pourraient être reconvertis pour adopter un rôle de 'coach' auprès des travailleurs, par exemple pour les aider à planifier leur carrière.

Dans l'UE, le Traité de Lisbonne a introduit la possibilité de prendre des 'initiatives citoyennes'. Les citoyens qui veulent défendre une proposition de législation européenne peuvent essayer de mobiliser les Européens : s'ils collectent un million de signatures dans un nombre minimal de pays, la Commission est tenue de l'examiner. Il y a déjà eu une tentative à propos de l'allocation universelle, mais elle n'a pas abouti : il manquait plusieurs centaines de milliers de signatures. Néanmoins, cette campagne a permis de relancer le débat et de mettre à nouveau le point à l'ordre du jour.

Mes arguments contre une telle allocation universelle sont basés sur le constat de la nature profondément libérale – individualiste – de cette proposition. De plus, il s'agit d'une redistribution et non pas d'une assurance, idée à la base de notre sécurité sociale. Elle ignore l'ensemble des droits économiques et sociaux. De toute façon, elle mettra fin au droit du travail appuyé sur la puissance des syndicats. Les charges salariales baisseront de façon très importante et les pouvoirs publics – à nouveau – devront payer les charges de l'allocation universelle.

Bref, il existe nombre d'arguments philosophiques et pratiques pour se prononcer contre cette allocation universelle.

Les problèmes philosophiques

Une première objection réside effectivement dans la philosophie sous-jacente à l'allocation universelle. Elle s'adresse aux individus et non pas à la société. Elle vise la liberté mais oublie l'égalité. Chacun a droit à un montant fixe et cela limite la responsabilité de l'Etat. Le citoyen utilise son revenu comme il l'entend. Mais si jamais quelque chose tourne mal, il n'a aucune possibilité de recours. Il n'y a aucun droit à une solidarité au-delà de l'allocation universelle et c'est cela qui fait la grande différence avec la protection sociale au niveau de l'ensemble de la société. Nous sommes tous solidaires les uns des autres : un individu qui a des besoins plus importants recevra plus. La différence fondamentale se situe au niveau de l'intégration sociale : les individus aux besoins moindres peuvent partager avec ceux aux besoins plus élevés. Ce mécanisme disparaît avec l'allocation universelle. Tout ce qui reste, c'est un lien vertical entre l'Etat et le citoyen. En cas de coup dur (malchance, vol, dépense

inconsidérée), l'allocation universelle se limite à ce qu'elle est. Il faudra attendre le chèque du mois suivant ou faire appel à la charité.

Un deuxième problème est l'inconditionnalité revendiquée par les partisans de l'allocation universelle. C'est tout simplement impossible, car chaque société, partout et en tout temps, se fonde sur la réciprocité. L'individu n'existe pas hors de la société, mais en émerge et les sociétés ne pourraient exister sans réciprocité. La citoyenneté est une relation entre l'Etat et l'individu, également basée sur la réciprocité. Les pouvoirs publics offrent la protection et la représentation, les citoyens paient leurs impôts et offrent une loyauté à l'égard de l'Etat.

Bien évidemment, il est normal de réclamer un changement des règles d'accès à l'assistance sociale, bien trop humiliantes aujourd'hui. Le contrôle social – est-ce qu'il/elle ne travaille pas au noir ? Est-ce qu'il/elle vit bien seul(e) ? – est inacceptable. Souvent, il est stigmatisant. Mais il existera toujours des conditions, ne fût-ce que pour définir qui a droit et qui n'a pas droit à l'assistance. Tous les citoyens ? Tous les habitants ? Les primo-arrivants ?

La troisième objection concerne la thèse quelque peu naïve selon laquelle l'homme pourrait totalement se libérer du travail. Plusieurs partisans de l'allocation universelle ne voient dans l'emploi salarié qu'une forme d'esclavage. Ils estiment qu'un énorme potentiel de créativité se libérera dès que les individus ne seront plus obligés de chercher un emploi. Et si certains n'ont tout simplement pas envie de travailler, pas de problème : un droit à la paresse existe.

Indépendamment de la question de savoir si cette liberté totale convient bien à tout le monde, on ne peut que se demander si des adultes jeunes et en bonne santé ont le droit de tout simplement se retirer de la vie sociale, dont le travail fait partie intégrante. L'homme devra toujours travailler pour survivre. Ce n'est pas demain ou après-demain que nous disposerons tous de robots pour cueillir nos fraises et nos raisons ou pour soigner un malade ou un mourant. En d'autres mots, il y a du travail socialement nécessaire et il me semble logique que ce travail soit partagé par tous. Certes, il n'est pas nécessaire que ce travail soit mesuré en quotités égales pour tous, mais ce n'est pas un hasard si André Gorz envisageait d'instaurer un certain nombre d'heures de travail obligatoire pour tous. Voilà encore un cas de réciprocité. Personne ne devrait avoir le droit de se soustraire totalement de la vie sociale tout en réclamant une allocation universelle. Certes, nous devons redéfinir ce qu'est le travail, mais en faire abstraction n'est pas possible.

Par ailleurs, il est facile et, d'une certaine manière, logique de dire que nous sommes tous copropriétaires de la terre et que nous pouvons donc réclamer notre part. C'était par exemple la thèse de Thomas Paine. Il existe effectivement des arguments pour considérer que les rendements des ressources naturelles sont à partager entre nous tous. Mais faut-il que ces ressources naturelles aient un rendement ? Pouvons-nous ou devons-nous les exploiter ? Il suffit de penser aux débats sur le pétrole ou le gaz de schiste dans le cadre du

changement climatique pour comprendre que la réponse ne va pas de soi. De plus, serait-il normal de partager les rendements de l'exploitation du cuivre, par exemple, aux seuls habitants du Chili ou de la Zambie ? Ne faudrait-il pas plutôt penser à une redistribution mondiale ? En poussant ce raisonnement un peu plus loin, peut-on appliquer un tel raisonnement aux grandes richesses accumulées par certains individus (pensons aux Bill Gates et Warren Buffet de ce monde) ? Bien sûr, nous avons des raisons de nous indigner des patrimoines vertigineux accumulés ces dernières décennies, mais cela signifie-t-il que nous avons tous le droit de réclamer une part de ceux-ci ? N'est-ce pas la légitimation de ces patrimoines ? Ne sont-ce pas les Etats laxistes qui ont contribué à la formation de ces richesses, sans les imposer ? Bien sûr, l'Etat pourrait introduire un impôt sur les fortunes, car sans les infrastructures qu'il fournit – pour ne donner qu'un seul exemple – ces fortunes n'existeraient tout simplement pas.

Ce que je veux dire par là, c'est que l'argent gratuit ne fait guère de sens. L'argent n'est pas un bien qu'on peut soit recevoir gratuitement, soit comme un salaire pour son travail ou comme un paiement lors d'une vente. L'argent est un moyen d'échange et ne peut être assimilé à des droits qui sont universels. L'argent peut être le produit du talent, du travail, de la chance ou du vol. Jamais il ne pourra être assimilé à une ressource naturelle qu'on n'a qu'à cueillir et à distribuer. Chacun doit payer des impôts et ces impôts peuvent être utilisés pour la redistribution et pour des services ou des infrastructures publiques. Bref, pour garantir que les droits de chacun soient respectés. Il est déconcertant de constater que même certains économistes proposent d'alimenter l'allocation universelle via la création monétaire. Une voie plus rapide vers l'inflation et la dévaluation n'est guère pensable.

Enfin, il faut mentionner les questions liées au financement d'une allocation universelle. Les cotisations sociales ou les impôts payés aujourd'hui pour la protection sociale font partie de la plus-value créée par le travail. Tous les revenus sont le résultat des activités laborieuses, que ce travail soit fait par des humains, par des robots ou par la nature. Ils ne peuvent venir d'ailleurs. Croire que l'allocation universelle pourrait être le résultat de la création monétaire relève du mythe. En effet, de quelque façon que nous définissions le travail, sans travail et sans création de plus-value, il n'y a pas de revenu.

Objections pratiques

Il y a également tout une série d'objections pratiques contre l'allocation universelle qui la rendent difficile à envisager comme un projet progressiste.

En premier lieu, dans la plupart des pays occidentaux, la protection sociale est gérée par les partenaires sociaux, syndicats et organisations patronales, avec un rôle plus ou moins important pour le gouvernement. Ce n'est plus le cas pour les multiples formes de travail précaire qui ne font plus l'objet de cotisation ou d'impôt. Voilà pourquoi ce problème ne peut être résolu avec une allocation universelle. Ni les pouvoirs publics, ni les employeurs, ni

les travailleurs ne peuvent décider unilatéralement de changer quoi que ce soit aux salaires, aux retraites ou aux autres règles du marché du travail. On le voit facilement quand le FMI ou l'UE, par exemple, veulent imposer une réforme du système des retraites ou une flexibilisation du marché du travail à l'un ou l'autre pays. Il n'est pas difficile de comprendre que si le gouvernement disposait seul du pouvoir de changer les règles du jeu, il aurait vite fait de diminuer l'allocation universelle en cas de mise en œuvre d'une politique d'austérité. Ce système rend les citoyens directement dépendants de l'Etat, sans intermédiaires, ce qui est bien différent d'une situation où les partenaires sociaux ont leur mot à dire.

Avec un système d'allocation universelle, l'Etat est exempté de toute assistance au-delà de cette prestation. Chaque mois, le citoyen reçoit son sac à dos rempli avec un montant forfaitaire et il en fait ce qu'il veut. L'allocation universelle ne change rien aux inégalités de revenus. Certes, la protection sociale n'est pas conçue non plus pour réduire les inégalités – la tâche en revient aux impôts progressifs – mais elle le fait quand même. L'allocation universelle offre plus de liberté mais pas plus d'égalité, car favoriser l'égalité impose de traiter des personnes différentes de façon inégale. Celui qui est malade ou handicapé aura des besoins supérieurs aux autres. Un traitement égal pour tous perpétue ou aggrave toujours l'inégalité. Rien n'empêchera les riches de continuer à accumuler les richesses, tandis que les classes moyennes et les pauvres éprouveront le plus grand mal d'augmenter leurs revenus au-delà de leur allocation universelle.

Un deuxième point plus important concerne les relations entre employeurs et travailleurs sur le marché du travail. Les partisans de l'allocation universelle disent à très juste titre que le marché du travail peut être flexibilisé et que les gens ne seront plus obligés à accepter les emplois les plus durs, uniquement dans le but de survivre. Les employeurs n'auront d'autre choix que d'augmenter les salaires s'ils veulent que le travail pénible soit fait. Or il convient de se demander si ce travail pénible, dans un système d'allocation universelle, ne sera pas attribué aux migrants ou aux 'illégaux' n'ayant pas droit à cette allocation ? Peut-on comparer cette situation à l'entrée des femmes sur le marché du travail, quand on disait que cela obligerait les hommes à s'occuper du travail domestique ? Il n'en a rien été. Les familles des classes supérieures et moyennes ont confié à des migrantes philippines ou africaines le soin de s'occuper de leurs enfants et de leurs malades. Est-ce un progrès ?

Une allocation universelle peut également rémunérer du travail en dehors du marché du travail traditionnel, pour les artistes ou les militants politiques, par exemple. Ainsi, le lien entre emploi et revenu serait coupé. Certes, mais cela explique pourquoi les syndicats ne sont pas tellement enthousiastes à l'idée d'introduire un tel système. Ce serait un cadeau gigantesque aux employeurs qui ne devraient plus payer les cotisations sociales et pourraient également faire baisser les salaires. Il est évident que dans un tel cas, les syndicats n'auraient plus beaucoup de leviers pour appuyer leurs actions et que les employeurs ne seraient pas incités à payer un salaire décent au-delà de l'allocation universelle. La conséquence certaine serait un affaiblissement des organisations syndicales

et un abandon des travailleurs aux pouvoirs publics et aux marges budgétaires existantes. Même si les syndicats ne sont pas au-delà de toute critique, cela ne constituerait pas une évolution positive. En outre, on assisterait à un transfert des coûts du marché du travail à l'ensemble de la société. Il y a des raisons de penser que le lien entre travail et revenu ne serait pas coupé, mais que le travail redeviendrait une marchandise. Le travail doit être redéfini, certes, afin de pouvoir rémunérer les tâches en dehors du marché du travail et les insérer dans le domaine des droits sociaux.

Ce raisonnement vaut pour les cas où l'allocation universelle est assez élevée pour une vie décente, ou en d'autres mots, supérieur au niveau du seuil de pauvreté. Si l'AU est moins élevée, les gens seront de toute façon obligés d'aller sur le marché du travail pour compléter leur revenu. C'est la porte grande ouverte aux 'minijobs', sans les avantages du marché du travail régulé. L'AU devient alors une subvention au salaire qui risque de provoquer l'émergence d'un groupe de pauvres qui travaillent. C'est ce qui s'est passé en Allemagne, avec les réformes dites 'Harz IV'. C'est également ce qui s'est produit en Angleterre, à Speenhamland, au 17^{ème} siècle. A Speenhamland, il existait un système de compensation par les pouvoirs publics locaux des salaires trop bas. Cela permettait de freiner la pauvreté. Mais cela freinait également l'émergence d'une organisation des travailleurs pour revendiquer des salaires plus élevés. Comme les pouvoirs publics octroyaient aux travailleurs le nécessaire à leur survie, les employeurs n'étaient pas incités à améliorer les conditions du travail et les travailleurs n'avaient pas de raisons de résister à cet état de choses.

Il n'y a aucune raison de penser que le travail autonome, en dehors du marché du travail, ne peut être rémunéré. Une allocation universelle, en dehors du marché du travail, ne peut influencer ce marché du travail. Une AU resterait probablement peu élevée, précisément parce que les employeurs ne veulent aucune interférence sur le marché du travail. Ils veulent que les contribuables paient pour les besoins essentiels de tous. Ils veulent réduire leur propre responsabilité au paiement d'un salaire de misère à ceux qui travaillent. En d'autres mots, cela donnerait lieu à un capitalisme sans marché du travail.

Un dernier point concernant les relations entre travailleurs, employeurs et pouvoirs publics doit être mentionné. Ces dernières décennies – depuis l'émergence du néolibéralisme – des transferts énormes ont bénéficié aux employeurs et au secteur privé, en revenus et en actifs. Est-ce un hasard si des grandes fortunes se sont bâties alors que parallèlement tous les pouvoirs publics s'endettaient ? Dans un tel contexte, comment peut-on justifier d'exiger des Etats un effort supplémentaire pour offrir un cadeau de plusieurs milliards d'euros aux employeurs ? Il est correct d'affirmer que les charges sociales sont assez élevées dans des pays comme la Belgique ou la France, mais la productivité y est également très élevée. Par ailleurs, les Etats ont montré à plusieurs reprises qu'ils sont prêts à discuter de la compétitivité. Mais démanteler la protection sociale et affaiblir davantage les syndicats serait impardonnable.

L'AU présente aussi une dimension de genre assez importante. Dans une perspective féministe, on peut trouver du pour comme du contre par rapport à l'AU. Celle-ci procurerait aux femmes une autonomie économique, élément à ne pas négliger. Leur travail de 'care' pourrait être valorisé. Mais leur participation au marché du travail pourrait diminuer, l'AU devenant une sorte de 'salaire pour la femme au foyer'. Ceci est particulièrement dangereux pour les femmes les moins scolarisées qui, de cette façon, perdraient aussi leurs réseaux sociaux et la dimension émancipatrice de leur travail salarié. Maintenir les femmes au foyer pour leur imposer le seul travail domestique n'est pas acceptable d'un point de vue féministe. Les femmes ont bien sûr le droit de se consacrer à leurs jeunes enfants pendant une certaine période si elles le souhaitent, mais il y a des limites. Le travail du 'care' (au sens où je l'ai défini plus haut) devra trouver d'autres solutions, notamment grâce à une réforme de la protection sociale et une meilleure distribution du travail domestique au sein des ménages.

Il y a un autre problème également associé au le marché du travail. Selon les partisans de l'AU, les systèmes de protection sociale sont devenus des machines bureaucratiques de contrôle. Ils ne peuvent stopper le chômage, mais s'emploient à contrôler et activer les travailleurs. Cela peut s'avérer vrai dans certains cas. A titre personnel, je ne me sens pas contrôlée si je peux aller voir un médecin quand j'en éprouve le besoin ou si je reçois ma pension à la fin du mois. Est-ce une stigmatisation s'il faut faire une visite chez un médecin de contrôle après un accident de travail ? Les dépenses sociales sont contrôlées, heureusement. Ce n'est sûrement pas une raison pour démanteler les Etats sociaux. Il n'y a aucune raison empêchant de les améliorer ou de les renforcer.

Les partisans de l'AU pointent également les problèmes écologiques. La protection sociale n'est possible qu'avec la croissance, disent-ils. En cette ère de changement climatique, la poursuite de la croissance serait donc impossible à défendre et, dans la foulée, la protection sociale non plus. Voilà une vision limitée au court terme. Elle présuppose que la redistribution ne peut se faire qu'à partir de la croissance et que seule la valeur additionnelle produite peut être redistribuée. Quand on voit les inégalités croissantes et l'accumulation énorme des richesses, est-il impossible d'envisager un impôt sur la fortune ? De toute façon, le financement de la protection sociale est assuré grâce à une partie de la plus-value produite par les travailleurs, les robots et la nature. Il n'est non seulement pas souhaitable mais de toute façon impossible de renouer avec la croissance économique que nous avons connu dans les années '60 du siècle passé. Imposer les grandes fortunes est tout à fait possible, tout comme des taxes sanctionnant les comportements anti-écologiques des propriétaires des jets privés ou des candidats aux excursions dans l'espace.

Enfin, point non dénué d'importance, il faut considérer le coût de l'AU. En Belgique, une AU par exemple fixée à environ 1.000 euros par mois pour tous (un peu plus pour les personnes âgées et un peu moins pour les jeunes) coûterait 132 milliards d'euros par an. La protection sociale coûte grosso modo 80 milliards d'euros par an. En cas d'instauration de l'AU,

certaines postes de cette protection sociale disparaîtraient : le revenu minimum, les allocations familiales, l'indemnité chômage, les retraites (ou une partie), etc. Les partisans de l'AU pensent également que des milliers de fonctionnaires deviendraient superflus, car les tâches de contrôle disparaîtraient. De même, on pourrait économiser des milliards de subventions devenues inutiles. Comme si ces subventions ne soutenaient pas aussi des projets socio-culturels bien nécessaires...

Il est impossible de combiner la protection sociale avec l'AU. Même avec la disparition de certains postes de dépenses, le départ de quelques fonctionnaires et la suppression de quelques subventions inutiles – qui en décidera ? -, le montant total oscille toujours autour de 150 milliards d'euros, soit au moins 35 % du PIB. On peut économiser sur le budget de la défense, nous assure-t-on. Certes. Il ne faut pas déboursier six milliards pour de nouveaux avions de combat. Certains voudraient-ils démanteler totalement le budget de la défense ? Je ne suis pas sûre que ce soit la bonne solution. Par ailleurs, le budget de la défense n'est que de 2 milliards par an en Belgique.

Les partisans de l'AU prétendent également que leur système est nécessaire pour éradiquer la pauvreté sans stigmatiser les pauvres. Je n'ai jamais reçu de réponse à la question de savoir pourquoi il faudrait préférer une solution nécessitant un financement supérieur à une centaine de milliards d'euro plutôt qu'une solution qui coûte un peu plus de 5 milliards ? Actuellement, c'est le montant nécessaire pour garantir à tous les pauvres le minimum pour survivre. Il est certain que nos CPAS doivent être réformés. De même, il n'est pas admissible qu'on perde sa prestation dès qu'on partage un logement avec quelqu'un d'autre. Une individualisation des droits est certes nécessaire, mais les moyens informatiques peuvent facilement contribuer à éviter la stigmatisation.

Le discours en faveur de l'AU véhicule beaucoup de malentendus et parfois du mépris. On dénigre les pouvoirs publics qualifiés de bureaucratiques, la sécurité sociale jugée paternaliste, les fonctionnaires assimilés à des contrôleurs et les travailleurs sociaux toujours condescendants. Les pouvoirs publics assument un rôle incontournable de définition des normes de sécurité ou de contrôle des règles sur la discrimination. La sécurité sociale est tout aussi incontournable pour donner à tous l'accès à des soins de santé abordables et à un revenu suffisant. Les travailleurs sociaux fournissent une aide indispensable aux individus dont les compétences sociales sont déficientes, incapables de répondre à une lettre des services fiscaux, de payer leurs dettes, de gérer leur budget ou d'accompagner leurs enfants à l'école.

De toute évidence, les pauvres ont besoin en toute première instance d'un revenu et ce revenu ne doit pas être trop lourdement conditionné. La pauvreté découle avant tout d'un déficit de revenu. Dès que celui-ci est comblé, la plupart des autres problèmes vont normalement disparaître comme neige au soleil, quitte à maintenir une certaine forme d'aide sociale si tous ne sont pas résolus. L'AU est un instrument beaucoup trop frustré pour

éradiquer la pauvreté. On peut la comparer au 'flat tax', une taxe forfaitaire, autre instrument néolibéral : un ou deux tarifs seulement appliqué à tous. On abolit toutes les déductions possibles et on prétend que le système est devenu plus égalitaire et plus juste. Mais ce n'est jamais le cas, précisément parce que chaque personne vit une situation différente et mérite dès lors un traitement différencié. Dans le système de protection sociale, un revenu minimum accordé selon une conditionnalité judicieuse et réduite, avec la possibilité d'octroyer une aide sociale quand c'est nécessaire, me paraissent des solutions bien plus adéquates.

Certes, il est toujours possible de critiquer nos systèmes de 'care'. Il faut pourtant souligner que dans notre pays, nous sommes plutôt gâtés par rapport à nos pays voisins. L'objectif doit être de continuer à améliorer nos droits, certainement pas de permettre qu'on les abolisse. Dans ce cadre, il n'est pas admissible de s'associer aux groupes néolibéraux qui revendiquent un Etat minimal : réforme ne rime pas avec suppression. Cela reviendrait vite à octroyer une AU à tous, tout en privatisant tous les services publics. Plus de liberté, pourquoi pas ? Mais pour tous ceux qui n'auront pas l'opportunité de compléter leur AU, le bonheur ne sera pas au rendez-vous. Même si notre système de protection sociale est imparfait, il n'est pas souhaitable de s'engager dans une direction où un écart grandissant se creusera entre médecine de riches et de pauvres, entre écoles du peuple et des élites, entre des voitures bon marché et des trains hyper-chers.

Tous les salariés ne sont pas des esclaves et toutes les mères célibataires ne sont pas épuisées. Toute personne a le droit de faire des choix de vie. Il est certain que combiner un emploi et l'éducation de jeunes enfants n'est pas chose aisée, il ne restera pas beaucoup de 'temps libre'. De meilleures conditions de vie sont-elles possibles ? Certes, il faudra en faire un objectif, mais sans pour autant condamner le travail salarié. Un emploi peut être émancipateur, il peut libérer les individus d'un ménage ou d'une communauté locale opprimants. Il peut être valorisant à travers la reconnaissance sociale. Tous ceux qui ont eu le malheur de devenir chômeur savent qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de perte du revenu, mais aussi d'un manque psychologique de reconnaissance. Nous voulons tous jouer un rôle utile dans la société. Oui, il est possible d'y parvenir autrement qu'à travers un travail salarié. Mais je n'oserais sous-estimer les éléments discriminatoires et de mépris du travail communautaire. Nous ne sommes pas tous des saints. Qui n'a jamais vécu une situation où les voisins ne sont mécontents d'une initiative pourtant bien intentionnée ? Les gens attachent une grande valeur à leur vie privée. Dès lors, ils ne sont pas toujours enthousiastes pour partager tout et n'importe quoi. Qui n'a pu mesurer à quel point les élans solidaire ne parviennent pas toujours à contrebalancer les jalousies ?

Bref, nos systèmes de 'care' et notre marché du travail peuvent être améliorés. Penser que les initiatives citoyennes – même bien intentionnées – apportent une solution à tous les problèmes est assez naïf, surtout si les problèmes sont sérieux.

Le rêve du citoyen émancipé, individualiste, capable de se débrouiller avec son AU reste le monopole d'une classe moyenne jeune et en bonne santé, certaine de ne pas avoir besoin des autres. Nous sommes pourtant tous interdépendants, dans notre vie quotidienne comme pour des problèmes de société plus vastes.

Le paysan ne peut pas travailler s'il n'y a pas d'égouts, l'employé ne peut pas faire de sport s'il n'existe pas d'infrastructures et de services en ce domaine (terrains, médecine du sport, etc.), une père ou une mère de famille ne peut pas faire la lessive des enfants si l'eau ne coule pas du robinet. Il peut être utile de partager l'usage d'une tondeuse à gazon et d'une foreuse avec le voisin, mais beaucoup de gens hésiteront à partager leur voiture ou à laisser les enfants des voisins jouer dans leur jardin. C'est peut-être dommage, mais cet état de choses ne présente pas que des inconvénients. Personnellement, je préfère bénéficier d'un médecin et de soins de santé professionnels plutôt que de dépendre de ma tante ou de ma voisine.

Le piège tendu aux progressistes

Pourquoi un grand nombre de progressistes continuent-ils à penser que l'AU a sa place dans un projet progressiste ?

Première raison : la protection sociale existante est perçue comme allant de soi. On ne se rend pas compte du fait que les deux systèmes ne peuvent coexister. Il faudra faire un choix, ce qui impose de savoir très exactement de quoi on parle.

La protection sociale n'est nullement un cadeau tombé du ciel. Elle résulte d'une longue lutte sociale, parfois menée au prix de vies humaines. Notre protection sociale actuelle s'inspire du système instauré dans l'Allemagne récemment unifiée à la fin du 19^e siècle. Bismarck n'était pas un grand démocrate, mais son pouvoir était contesté et il se méfiait déjà des socialistes. L'instauration de ce système lui a permis de se maintenir au pouvoir. Jamais cette protection sociale n'aurait connu un tel développement s'il n'y avait pas eu la peur du communisme au terme des deux guerres mondiales. Voilà la raison qui explique son démantèlement actuel : il n'y a plus d'alternative. Nous associons le travail des enfants, les jours de travail de douze heures, six jours par semaine, sans retraite ou assurance maladie à un passé révolu. Mais qui peut assurer que cela ne pourrait pas redevenir 'la norme', y compris chez nous. C'est déjà le cas dans les sweatshops de nos grandes villes, comme sur beaucoup de grands chantiers. Même en Belgique, beaucoup de travailleurs travaillent dans des conditions inacceptables, sans droits et sans protection. Il ne suffit pas de compter sur les bonnes intentions des employeurs.

Beaucoup de bons arguments militent en faveur d'une réforme de la protection sociale, mais il serait absurde d'abandonner celle-ci. De même, il serait absurde d'affaiblir les syndicats, le seul contre-pouvoir réel en ce moment. La protection sociale n'est pas un compromis social qui ferait oublier le conflit de classes, bien au contraire. Ce conflit ne

disparaîtra jamais. Nous devons être assez lucides pour comprendre que ce conflit prend aujourd'hui une forme différente de celle qu'il avait il y a cinquante ans. Il sera nécessaire de parvenir à établir un accord avec les classes les plus aisées de notre société pour contribuer sérieusement à la protection sociale de tous les citoyens, y compris elles-mêmes. Les rapports de pouvoir devront changer et l'AU ne le permet pas.

Il y a une deuxième raison que beaucoup d'observateurs préfèrent ignorer : il existe une affinité incontestable entre certaines idées progressistes, par exemple associées à l'autonomie des individus et au pouvoir citoyen, et le néolibéralisme. 'L'innovation sociale', les initiatives de la base en faveur d'une société de participation, le travail bénévole... Tous ces éléments occupent une place de choix dans une approche néolibérale de l'Etat 'mince' (dégraissé) dont la tâche essentielle se réduit à protéger le fonctionnement du marché. Les femmes peuvent s'occuper des soins nécessaires, sans être payées, tandis que leurs compagnons peuvent s'aventurer sur le marché du travail et gagner un bon salaire. Si l'UE se fait aujourd'hui la championne de l'innovation sociale', cela n'a aucun lien avec le pouvoir ou l'émancipation des citoyens, bien au contraire. Elle s'inscrit dans le cadre d'un discours disposant que les pouvoirs publics pourront se retirer de tous les secteurs où des citoyens bénévoles sont prêts à prendre le relais. Combien d'initiatives citoyennes resterait-il si les pouvoirs publics pouvaient continuer à jouer leur rôle d'intégration sociale ? S'ils pouvaient aider les citoyens à devenir coresponsables de l'infrastructure sociale ? Pourquoi les citoyens seraient-ils contraints à prendre en charge un terrain de sport, une crèche, une bibliothèque au lieu d'être incités à organiser leur fonctionnement en partenariat avec les pouvoirs publics ? Au Royaume-Uni, on parle de la 'big society', la 'grande société', préférable au 'big state', le 'grand Etat'. C'est un échec patent : les citoyens n'ont pas l'énergie d'assumer le travail communautaire après leur journée de travail et les tâches domestiques. Les Pays-Bas connaissent une 'société de participation'. De plus en plus, des services sociaux sont entre les mains de femmes, souvent avec un résultat similaire au Royaume-Uni. En parallèle, la porte est grande ouverte aux entreprises 'sociales' et aux multinationales du 'care'. Il suffit de penser aux maisons de repos rachetées par de grandes entreprises transnationales. Celles-ci fonctionnent avant tout selon une logique de profit et non une logique de soins. Toutes ces évolutions sont parfaitement compatibles avec la vague de privatisations et la marchandisation des Etats sociaux.

Oui, l'innovation sociale peut faire partie d'un projet progressiste et émancipateur, mais la frontière avec une approche néolibérale est extrêmement mince. Sans appui et, de préférence, un financement des pouvoirs publics, il existe un risque sérieux de voir les choses tourner mal. Pourquoi les citoyens devraient-ils en être réduits à se demander si, en cas de maladie, ils veulent être soignés par un professionnel des soins de santé plutôt que par ses voisins ? On peut se mettre d'accord avec des voisins pour garder les enfants, mais comment faire si ceux-ci ne traitent pas correctement les enfants ? On peut emprunter le sécateur au voisin, mais que faire s'il revient endommagé ? On peut proposer à sa grand-

mère de venir habiter chez soi, mais qu'arrive-t-il si elle déteste votre mari et le fait constamment savoir ? On nourrit aujourd'hui trop d'illusions sur la soi-disant harmonie dans la société. Nous ne pouvons pas être les amis de tout le monde - et je dirais presque : heureusement- mais nous pouvons être solidaires les uns des autres.

L'argument majeur en faveur de la défense de notre protection sociale et nos systèmes de 'care' réside dans la mise en place d'une solidarité anonyme et organique. Leur crise actuelle n'est en rien due à leur échec ou leur financement, mais à leur succès. Ils organisent une solidarité collective et horizontale : les individus paient pour d'autres, qu'ils ne connaissent même pas, tout en préservant leur autonomie. Nous attribuons donc des droits à des inconnus en reconnaissant implicitement que leurs droits sont aussi importants que les nôtres. C'est grâce à cette réciprocité dans la société que la société peut survivre. Bien entendu, les initiatives d'aide locale peuvent être excellentes. Bien entendu, il est toujours louable d'aider un voisin ou un oncle. Mais peut-être oublions-nous un peu trop vite combien les communautés locales peuvent être hiérarchisées et discriminatoires, surtout à l'égard de ceux et celles qui ne se conforment pas à une norme dominante. C'est particulièrement vrai à l'égard des femmes : il n'y a pas que dans le monde musulman que les femmes sont discriminées. Des systèmes locaux d'aide peuvent être parfaitement adaptés à certains besoins, mais ils doivent être régulés et contrôlés par un pouvoir public. Notre grande tâche pour l'avenir est d'examiner comment la solidarité collective peut être renforcée.

Au contraire de l'AU, la protection sociale peut et se doit de changer les rapports de force au sein de la société, elle doit devenir moteur de transformation sociale. C'est plus que jamais une nécessité. Même s'il est difficile, le débat peut commencer.

Chapitre trois

La protection sociale est un commun social

Le grand mérite des partisans de l'AU est d'avoir replacé la question de la protection sociale à l'ordre du jour politique.

Dans la meilleure des traditions néolibérales, les défenseurs de la protection sociale se voient reprocher de vouloir préserver les 'acquis sociaux', de vivre dans le passé et de ne pas voir que les temps nouveaux requièrent de nouveaux systèmes. Il est pourtant difficile d'identifier dans ces discours des critiques valides par rapport aux arguments substantiels détaillés au chapitre précédent. Comme si croire dur comme fer en ses convictions suffisait à faire de celles-ci un élément positif.

Un deuxième grand mérite revient aux partisans de l'AU : ils ont mis l'accent sur deux points essentiels trop facilement oubliés.

En premier lieu, la nécessité pour les pauvres de bénéficier d'un revenu. La pauvreté n'est pas un problème multidimensionnel, mais un déficit de revenu qui requiert une politique multidimensionnelle si on veut l'éradiquer. Si on donne aux pauvres, sans stigmatisation, un montant décent et suffisant pour vivre dignement, tous les autres problèmes – endettement, logement, pauvreté énergétique... - disparaîtront progressivement. En cas de persistance d'un problème, il faudra effectivement fournir une assistance sociale. Certaines personnes ne jouissent pas des capacités sociales nécessaires pour assurer toutes leurs obligations par elles-mêmes. Ce point est particulièrement important alors que la pauvreté est en augmentation. La plupart des personnes qui perdent leur emploi ou leur allocation chômage n'ont d'habitude aucun problème de capacité sociale. Ils n'ont pas été confinés des années durant dans la pauvreté, ils n'ont pas de problèmes 'multidimensionnels'. Ils souffrent juste d'un manque d'argent. Ils ne seront pas capables de payer leur loyer ou d'honorer leurs dettes. Ils seront peut-être contraints de vendre leur voiture. Leurs enfants ne pourront pas participer aux excursions scolaires ou n'auront pas accès à l'université. Il est dès lors très important de tout faire pour éviter que ces nouveaux pauvres ne deviennent des pauvres chroniques. Dans ce cas, les individus adoptent une culture de pauvreté, un ensemble de mécanismes de survie qui sont la conséquence et non la cause de la pauvreté. De là découle la grande importance de prévoir une bonne allocation chômage et/ou un revenu garanti minimum. Ceux-ci constituent la meilleure solution pour mettre fin aux processus d'appauvrissement.

Le deuxième point pour lequel nous pouvons remercier les partisans de l'AU concerne les transformations du marché du travail. Ces dernières décennies, un processus de désindustrialisation s'est imposé en Europe occidentale : de nombreuses usines ont fermé

leurs portes, sans parler des mines. Les secteurs des services et du care se sont développés, mais insuffisamment pour absorber toutes les pertes d'emplois des secteurs en régression. De plus, le secteur du care, qui reste sous-rémunéré, ne réussit pas à attirer suffisamment de candidats. Par ailleurs, beaucoup craignent que l'impact des nouvelles technologies et de la robotisation réduira davantage encore l'emploi, pas seulement dans l'industrie mais aussi dans le secteur des services. Des technologies comme Internet et les call centers ont déjà provoqué des réductions d'emplois significatives puisque certaines entreprises y trouvent le moyen de délocaliser des pans entiers de leurs activités vers des pays à faible coût salarial. Dans ce contexte, certains considèrent que la protection sociale est vouée à disparaître.

Cette conclusion me paraît prématurée. S'il est tout à fait possible que la protection sociale ne puisse plus être financée exclusivement par les cotisations sociales, cela signifie-t-il qu'elle doit disparaître ? En Belgique, la protection sociale est déjà financée à hauteur de quelque 30 % par des mécanismes 'innovatifs', comprenez par les impôts. Dans d'autres pays, comme au Royaume-Uni et dans les pays scandinaves – qui ont longtemps fait figure de modèle – la protection sociale est entièrement financée par la fiscalité. Cela ne pose donc aucun problème. Bien entendu, transférer le financement de la protection sociale des cotisations à la fiscalité suppose que les charges sociales diminuent et que les taxes augmentent. Un prélèvement correct de la fiscalité des entreprises ainsi qu'un impôt sur la fortune constitueraient déjà un excellent début. L'argument n'est donc pas valable.

Certes, les grands partenaires sociaux – comme les syndicats et les mutualités – ne s'enthousiasment guère à l'idée d'entamer le débat sur une nouvelle protection sociale. Les rapports de force étant ce qu'ils sont, ils redoutent qu'un tel exercice ne conduise qu'à y laisser des plumes. Ils doutent de leur capacité à mobiliser suffisamment les travailleurs et les citoyens pour défendre valablement une solidarité renforcée.

Néanmoins, cette approche me semble être néfaste. Les réformes sont déjà en cours et elles sont, même chez nous, purement néolibérales. Le poids des syndicats permet de freiner et de corriger quelque peu ces évolutions, mais la tendance est irréversible. Elle ne se limite par ailleurs ni à notre pays ni à l'Europe. Elle participe du nouveau paradigme social mondial décrit dans le premier chapitre. L'organisation d'une grande manif à Bruxelles ou le lancement d'une grève générale en Belgique ne suffiront pas à l'enrayer. Comme on l'a vu, ces réformes sont bel et bien nécessaires : le monde actuel n'est plus celui d'il y a cinquante ans. De nouveaux besoins ne sont pas rencontrés par nos systèmes de protection actuels.

Je peux peut-être résumer mon objection majeure vis-à-vis des partisans de l'AU de la sorte : ils défendent une pensée binaire. Ils voient les choses en termes de '0' et de '1'. Jamais ils n'envisagent de valeurs intermédiaires. Si un mécanisme quelconque ne fonctionne pas bien à leurs yeux, il faut le supprimer totalement et le remplacer, sans possibilité de réforme ou d'amélioration. Si l'alternative proposée ne nous convient pas, nous restons avec la solution en place.

Les partisans du statu quo comme ceux de ‘quelque chose de très différent’ ont chacun de bons arguments à faire valoir. Sans doute faudra-t-il combiner les meilleurs éléments des deux systèmes afin de construire une nouvelle architecture qui ne fait pas table rase de nos structures actuelles.

Il est tout même bizarre de vouloir, d’une part, l’instauration d’une allocation universelle et de l’innovation sociale, associée à une solidarité locale, tout en acceptant, d’autre part, le démantèlement de la solidarité au niveau national. N’avons-nous pas besoin, au moins, des deux ?

En supposant que les progressistes ne veulent pas de protection sociale néolibérale où tout devient marchandise, j’identifie deux points de départ pour une réflexion ultérieure.

Premièrement, on ne peut nier que tout le monde a besoin de protection, quels que soient le lieu, le système économique ou politique en place. Cette protection peut grosso modo prendre deux formes. Soit à travers un dispositif policier et militaire afin d’éviter des conflits et de préserver l’intégrité physique des personnes ; soit à travers un système de droits économiques et sociaux afin de promouvoir le bien-être des personnes et d’éviter des conflits sociaux. Je pense que la deuxième solution est la plus adéquate même si, en Belgique, on voit déjà se manifester un certain glissement vers la première forme détaillée ici. Des militaires patrouillent dans les rues, tandis que les droits économiques et sociaux sont démantelés. Nous avons donc besoin d’un système qui permet de se focaliser sur les droits économiques et sociaux, de renvoyer les militaires dans leurs casernes et de limiter les tâches de la police aux fonctions essentielles de protection de la population, plutôt que de les charger de dresser des amendes pour incivilités.

Ensuite, force est de constater que la ‘protection sociale’ n’est pas un sujet sexy. Dès qu’on en parle, les jeunes se détournent. Ils pensent qu’il s’agit d’une relique du passé qui ne les concerne pas et renvoie au monde révolu des usines et de l’industrie du siècle passé, monde qu’ils ne connaîtront jamais. Il faut aussi souligner que la gauche considère trop souvent que la protection sociale est indissociablement liée au droit du travail. Pourtant, les enfants, les personnes âgées, les malades et les personnes handicapées, tous ceux qui ne se trouvent pas sur le marché du travail, ont eux aussi besoin de protection. On ne peut dès lors pas parler uniquement de la ‘sécurité sociale’ – un système d’assurances pour les travailleurs – mais d’une ‘protection sociale’ plus large qui englobe également l’assistance sociale, les services publics, le droit du travail et, de préférence, quelques droits environnementaux, comme le droit à l’eau.

Un défi commun au Nord et au Sud

J’ai expliqué dans le premier chapitre que le Nord et le Sud sont confrontés à un défi commun. Au Sud, la BM se fait le chantre d’une politique sociale au service du marché qui n’a qu’en toute dernière instance l’objectif de protéger les individus. Au Nord, l’UE, assistée

assidûment par les gouvernements nationaux, est en train de démanteler l'Etat-providence. Les investissements sociaux et l'innovation sociale procureront le capital humain au service d'un système économique qui accumule de plus en plus de capital en provenance des individus et des pouvoirs publics. Les services sociaux sont aujourd'hui dans bien des cas entre les mains du secteur privé ou sont transférés vers les citoyens. Les personnes âgées sans économies tombent dans la pauvreté. Les pauvres sont catégorisés comme 'méritants' ou 'non méritants' et seront soit 'activés', soit abandonnés à la charité.

Sans résistance, l'avenir n'est pas rose du tout. Au terme de la première guerre mondiale, il y a cent ans, fut créée l'Organisation internationale du travail, dans le sillage du traité de Versailles. Selon la pensée dominante de l'époque, la paix n'était pas possible sans justice sociale. On parlait déjà de mondialisation, bien que d'une façon différente. Dès cette époque, les responsables avaient compris que la promotion du commerce international nécessiterait d'améliorer la compétitivité des entreprises. Mais cela ne saurait se faire, disait-on, en diminuant les droits des travailleurs. Les salaires, la protection sociale et les conditions de travail devaient converger entre le Nord et le Sud. L'OIT, la seule organisation internationale qui regroupe gouvernements, travailleurs et employeurs, commença dès lors à établir des conventions internationales qui devaient mener à terme à cet objectif. L'OIT est la seule organisation qui a survécu à la deuxième guerre mondiale, d'ailleurs renforcée en 1944 à travers une déclaration solennelle. Le travail n'est pas une marchandise, peut-on y lire, et la pauvreté, où qu'elle existe, constitue une menace à la prospérité partout ailleurs.

Or la vague néolibérale de la fin du 20^{ème} siècle a pris une autre direction. Aujourd'hui, la mondialisation se base sur l'inégalité, les pays entrent en concurrence via des diminutions salariales et le durcissement des conditions de travail.

Qui se rappelle que certains pays latino-américains, tels l'Uruguay, l'Argentine ou le Chili, disposaient, après la deuxième guerre mondiale, des systèmes de protection sociale parfaitement comparables à ceux d'Europe occidentale ? Qui se rappelle que tous les Etats africains, après leur indépendance, commencèrent par développer des systèmes de sécurité sociale ? Il s'agissait de projets de construction nationale et d'intégration sociale, où différentes communautés pourraient coexister sans conflits ethniques.

Beaucoup de choses se sont perdues avec l'introduction des politiques néolibérales. Il est normal que l'Europe n'y échappe pas. Cette évolution se manifeste actuellement dans plusieurs pays. La crise financière et l'endettement des Etats placent aujourd'hui l'austérité au centre de la pensée politique, tout comme ce fut le cas dans le tiers monde – à quoi d'autre servirait la dette ? La Belgique est un des derniers pays où subsiste une protection sociale forte, mais elle est gravement menacée. Heureusement, nous avons des mouvements sociaux, syndicats et mutualités, très puissants et très institutionnalisés qui ont pu éviter le pire jusqu'à présent. Nous avons de très bons arguments pour les appuyer,

comme nous en avons également pour appuyer les ONG qui ont lancé une campagne pour défendre la protection sociale dans le Sud.

Les problèmes ne manquent pas.

La pauvreté dans le Sud n'est pas éradiquée, loin de là. Officiellement, le premier objectif du millénaire a été réalisé – une réduction de moitié de la pauvreté extrême par rapport à 1990. Mais quand on regarde les chiffres régionaux, on voit que ce résultat est dû à la Chine et à l'Inde. En Afrique, la pauvreté extrême n'a pas diminué en pourcentage. En termes absolus (le nombre de personnes), elle a même doublé ! Il est frappant de constater que ce sont les pays qui n'ont pas été soumis aux recettes de la BM et du FMI, qui ont engrangé de bons résultats, tels la Chine, l'Inde ou plus récemment le Brésil.

En Europe, la pauvreté a augmenté à cause de la crise économique et financière, surtout dans les pays soumis aux politiques d'austérité de la 'troïka' : la Grèce, le Portugal, l'Irlande, Chypre. La pauvreté est aussi extrêmement élevée en Espagne même si, depuis peu, elle se stabilise. Un quart de la population de l'UE vit avec un risque de pauvreté et l'objectif formel du programme 'UE2020' – sortir un million de personnes de la pauvreté – ne sera très probablement pas atteint. Comme le constate l'organisation européenne de lutte contre la pauvreté, ce n'est clairement pas une priorité pour les gouvernements nationaux. De son côté, les recommandations de la Commission européenne aux Etats-membres n'y attachent pas une trop grande importance.

En Belgique, jusqu'à présent, la pauvreté reste à un niveau assez stable. Ce n'est qu'en Flandre qu'elle a légèrement augmenté. Il reste à voir si cette situation va durer. Les statistiques sur la pauvreté ne reflètent que très lentement les évolutions de la société.

Il y a nettement moins de données sur l'inégalité des revenus et des patrimoines. Au niveau mondial, l'inégalité entre pays continue d'augmenter si on écarte la Chine de l'équation. Le coefficient Gini – qui définit une égalité totale comme '0' et une inégalité totale comme '1' – s'élève au niveau mondial à 0,7, un chiffre qui est plus élevé que dans n'importe quel pays. En termes de patrimoine, l'inégalité est plus importante encore et s'élève à 0,8. Les riches ont caché leurs patrimoines dans des paradis fiscaux. On estime que le 1 % des plus riches possède près de la moitié du patrimoine total de la planète.

Nous n'avons presque pas de données pour l'Europe et pour la Belgique. La Belgique a un taux d'inégalité des revenus parmi les plus bas, preuve que notre protection sociale et notre système fiscal sont assez redistributifs. L'inégalité en termes de patrimoine est nettement plus importante que celle des revenus, mais nous n'avons que très peu de données. Nous n'avons pas de cadastre des patrimoines et nous ignorons la valeur des biens détenus à l'étranger par les classes les plus aisées.

Enfin, des problèmes sérieux persistent sur le marché du travail. Des milliers de travailleurs meurent sur les chantiers du Qatar où sont construits, par des travailleurs asiatiques, les stades de football pour le championnat mondial de 2022. Des centaines de femmes ont péri sous les décombres de leur usine textile au Bangladesh. Les coupeurs de cannes à sucre d'Amérique centrale supportent mal la pénibilité de leur travail. Dans plusieurs pays, les syndicalistes sont tout simplement assassinés. Oui, c'est dans le Sud. Mais qui connaît les 'sweatshops' de Bruxelles ou de Paris où de jeunes femmes asiatiques travaillent sept jours sur sept pour fabriquer les vêtements de luxe des grands couturiers ? Qui sait où aboutissent les demandeurs d'asile qui viennent tous les matins offrir leur main-d'œuvre aux employeurs éventuels dans les rues de Bruxelles ? Combien d'employés souffrent de 'burn-out' ? Combien d'emplois sont refusés, injustement, aux travailleurs migrants ? Combien de femmes sont sous-payées ? Nous connaissons certains faits, mais si nous avons une idée de la totalité des problèmes, je pense que la situation et la promotion de la protection sociale changeraient très rapidement.

Ajoutez à cette catastrophe sociale le risque du changement climatique. Les perspectives pour la conférence de Paris de décembre 2015 ne sont pas bonnes. Nous sommes arrivés à un tournant et les scientifiques nous annoncent que très prochainement, il sera devenu trop tard pour renverser la tendance. Cela signifierait que nous nous orientons inévitablement vers une hausse des températures qui risque de rendre impossible la vie des humains sur la terre.

Enfin, les conséquences pour la démocratie sont évidentes. Certes, il y a des mouvements de résistance et de protestation, mais ils sont ignorés ou réprimés. De plus en plus, la police utilise la violence contre les occupants ou les grévistes. Certains pays (Russie, Inde, Vietnam, Equateur,...) traînent les ONG en justice quand ils n'en interdisent pas strictement les activités. Pour ceux qui avaient encore des doutes, les négociations entre les créanciers et la Grèce démontrent qu'il s'agit de conflits idéologiques sérieux. La rationalité est entièrement du côté des Grecs. La Commission européenne, le FMI et la Banque centrale européenne en sont parfaitement conscientes. Ils continuent pourtant d'insister sur le démantèlement des droits sociaux et sur les privatisations. C'est une position purement dogmatique. Comme si le prix payé par la population grecque n'était pas encore assez élevé. Ce modèle économique n'est pas centré sur la population, mais il s'inscrit dans le droit fil d'une idéologie et des intérêts du monde financier. Qu'ils le veulent ou non, les Etats y sont soumis.

Un changement nécessaire

Des changements radicaux seront nécessaires pour sauver nos sociétés et pour arriver à plus de justice.

L'économie aura besoin d'un autre objectif. La poursuite d'une croissance soutenue n'est tout simplement plus possible, ni désirable. L'accumulation des richesses met les sociétés sous pression et accentuent les phénomènes d'exclusion. Afin de survivre, les gens sont obligés d'émigrer ou de se battre pour acquérir le pouvoir.

Devons-nous attendre un changement de système économique avant de songer à changer le monde ? Je ne le pense pas. Changer le système de protection sociale peut déboucher sur des changements dans les rapports de pouvoir et contribuer au changement économique. J'y reviendrai.

Nous avons vu que notre système de protection sociale actuel n'est plus satisfaisant. Mais qu'est-ce qu'il faut changer ?

D'abord, je pense que les murs entre les différents sous-systèmes doivent être démolis. Il n'y a plus de frontière marquée entre ceux qui sont pauvres et ceux qui sont précarisés sur le marché du travail. Il y a de plus en plus de pauvres qui travaillent et qui ont des contrats atypiques, avec peu ou pas de droits. Il existe de plus en plus de contrats à durée limitée. De plus en plus d'individus sont obligés de travailler via des bureaux d'intérim. Et le constat s'impose : on ne peut pas garantir des salaires décents si des milliers de pauvres attendent pour accepter un emploi à n'importe quelle condition.

Il n'y a pas beaucoup de sens à financer les services sociaux en fonction du statut des individus. De toute façon, les besoins de ces services sont identiques pour tous. Les besoins en soins de santé ne sont pas fondamentalement différents pour une ménagère, pour un ouvrier ou une personne âgée.

Ensuite, il faut bien se rendre compte que les partisans du néolibéralisme ne demandent pas mieux que d'établir des systèmes séparés pour les pauvres et d'autres – privatisés – pour les non pauvres. Nous avons tout intérêt à défendre un seul système cohérent de protection pour tous, travailleurs et non travailleurs, jeunes et vieux. C'est pourquoi, dans le chapitre qui suit, la 'protection sociale' désigne un système de sécurité sociale, d'assistance sociale, de services publics, de droit du travail et de quelques droits environnementaux.

Nous avons besoin d'un discours attractif et rassurant qui s'appuie sur un système robuste de protection et de solidarité, qui permettra de remobiliser les jeunes. Ils comprendront alors qu'en cas de problème, la société sera là pour les aider. Il faudra un système qui garantit une liberté individuelle maximale, sans diminuer la solidarité collective. Voilà le défi. Sans doute faudra-t-il modifier le slogan évoqué plus haut : nous voulons une société de 'moi, je' en mesure de se transformer en une société du 'nous' quand le besoin s'en fait sentir.

Bart De Wever, l'homme politique le plus puissant du moment en Belgique a déclaré que l'Etat est nécrosé par la sécurité sociale. En parallèle, il déclare ne pas vouloir toucher aux

voitures de société et aux revenus immobiliers. Le gouvernement veut nous mettre tous au travail jusqu'à nos 67 ans. On pense pouvoir séduire de cette façon une classe moyenne jeune et en bonne santé. Cela peut réussir. Mais tous ceux qui ont déjà souffert de maladie savent ce que cela veut dire. Ceux qui pensent qu'une assurance santé privée est moins chère, n'ont qu'à regarder en direction des Pays-Bas où un paquet de base minimal coûte 100 euros par mois. Si jamais on a besoin d'un test de laboratoire, il faudra payer le supplément. Le chef d'entreprise Torfs (celui des chaussures) l'a bien compris après son intervention chirurgicale : en regardant la facture de l'hôpital, il a pu juger très vite que notre système de santé est unique. Sans lui, trop d'individus n'auraient même pas accès à l'hôpital.

Réformer la protection sociale et présenter un discours qui séduise les jeunes, c'est faire d'une pierre deux coups. Je vais tenter de le faire ci-dessous. Mes propositions reviennent en premier lieu à envisager la protection sociale d'une autre manière, afin d'en avoir une image bien claire et de la conceptualiser différemment. C'est le premier pas en direction d'une réforme véritable. Nous devons nous faire une idée de ce que nous voulons. Aujourd'hui, c'est essentiellement la philosophie sous-jacente de la protection sociale qu'il faudra changer partiellement, pour dire adieu au passé et pour refuser le néolibéralisme individualiste et marchand.

Qu'est-ce que le commun ?

Le concept de 'commun' nous vient du Royaume-Uni où il fut d'abord utilisé pour désigner les terres, les forêts et les eaux de pêche communes. Il désignait l'utilisation collective de ces terres, eaux et forêts. Cela ne signifie pas pour autant que leur utilisation et leur accès n'étaient pas régulés, ni que ces terres, forêts et eaux constituaient une propriété collective.

L'accès commun aux pâturages, par exemple, était strictement régulé. Il était donc exclu d'y faire paître un nombre trop important d'animaux, ce qui épuiserait le sol. Le terrain pouvait appartenir à un grand propriétaire qui, en y donnant accès aux gens communs, pouvait aussi se décharger de leur entretien. Du 16^{ème} et jusqu'au 18^{ème} siècle – le début de la révolution industrielle – on assiste à la fin de l'époque des communs et à leur 'enclosure'. Les villageois et les fermiers n'y ayant plus accès, ils étaient dès lors obligés de quitter leur milieu rural, où leur subsistance était devenue impossible, pour aller travailler dans les usines.

Marx a décrit ces changements fondamentaux en cours dans différents pays d'Europe, autour de la même période. Il étudiait la nouvelle législation en Rhénanie qui proscrivait le ramassage des broussailles pour se chauffer ou les vendre. Selon la nouvelle législation, il s'agissait d'un vol. Ainsi, le droit commun des pauvres était codifié, tandis que le droit commun des riches ne changeait pas.

Selon la théorie libérale, les biens communs mènent inévitablement à leur spoliation ou leur épuisement, car tous les individus ont intérêt à les utiliser au maximum afin d'augmenter

leur rendement individuel au détriment des autres. Or ce raisonnement ne tient pas compte des régulations collectives qui existent presque toujours et qui permettent de décider qui a droit, à quel moment et dans quelle mesure, à l'accès aux terres, forêts ou eaux de pêche. Ces systèmes existent partout dans le monde, des hauts plateaux de la Bolivie aux pâturages au Sahel et aux rizières en Asie. Quand ils n'existent pas, par exemple dans les océans, on assiste effectivement à une surexploitation débridée des stocks de poisson, menés par de gigantesques bateaux-usines. Bien évidemment, ces régulations n'évitent pas tous les conflits au cas où quelqu'un ne les respecte pas, mais elles prévoient toujours des mécanismes de résolution des conflits.

L'important à retenir ici, c'est que l'accès et l'utilisation des biens communs sont presque toujours régulés et qu'il ne s'agit pas nécessairement de propriétés collectives. Parfois, les terres n'appartiennent à personne, mais il peut parfois s'agir d'une propriété privée à laquelle le propriétaire donne accès selon certaines règles.

Trois raisons expliquent pourquoi 'les communs' font à nouveau l'actualité.

Premièrement, les populations prennent conscience de l'ampleur du problème climatique : il s'agit d'un problème collectif ; en d'autres termes, il ne peut pas être résolu dans un cadre de propriété privée. Cela nous concerne tous et nous savons à présent que le battement d'ailes d'un papillon en Amazonie peut provoquer un orage dans le Nord de l'Europe. Seules des approches et des solutions collectives peuvent fonctionner dans ce cadre. Il va de soi que cela pose éventuellement un problème pour la souveraineté de certains pays. L'Amazonie joue un rôle important pour l'ensemble de la population mondiale, mais cela nous donne-t-il le droit d'empêcher le Brésil de l'utiliser à sa guise ? Idem pour les ressources naturelles, du pétrole à l'or, du cuivre aux 'terres rares'. Il existe un droit à l'autodétermination des peuples mais, en parallèle, des voix s'élèvent pour assurer que tout le monde a droit à une partie des rendements issus de l'exploitation des ressources ! Ce n'est certes pas une question facile, au point que certains défenseurs de l'économie du partage préfèrent l'oublier. Les forêts et les ressources naturelles, peuvent-elles devenir des 'communs' ?

Deuxièmement, il y a les réactions face à l'appropriation scandaleuse des terres agricoles en Afrique par des entreprises multinationales, des fonds d'investissement et parfois même des Etats (Chine, Arabie Saoudite, etc.). Ces acteurs achètent ou louent à long terme de grandes superficies afin d'y cultiver des produits d'exportation ou bien tout simplement comme investissement. Mais les petits paysans qui cultivaient la terre perdent ainsi leurs moyens de subsistance. Dès lors, des mouvements sociaux émergent pour revendiquer la terre en tant que 'commun'. Le même phénomène s'applique d'ailleurs aux semences qui risquent d'être brevetées. Si les paysans ont toujours produit eux-mêmes les semences dont ils ont besoin pour assurer leurs futures récoltes, aujourd'hui ils sont obligés de les acheter auprès des multinationales.

Troisièmement, certaines personnes ressentent le besoin de renforcer les liens interpersonnels. Elles veulent organiser des choses, entreprendre, vivre ensemble. Cela peut faire penser aux mouvements issus de mai 68 et aux multiples échecs des expériences communes de l'époque... Dans le cadre des politiques d'austérité actuelles, les besoins collectifs ont augmenté. Des citoyens organisent collectivement des crèches ou des terrains de jeu ; ils lancent des projets d'agriculture urbaine ou de co-voiturage, ils partagent leurs outils de jardinage. Les premières recherches nous apprennent que dans bien de cas, il s'agit en fait d'une nécessité engendrée par le retrait de l'Etat. Simultanément, les gens s'y retrouvent car, en créant du lien social, ils retrouvent les autres...

Où commence et où finit le 'commun' ? Cela n'a pas encore été défini de façon claire.

Il faut aussi faire la distinction entre quelques concepts qui semblent proches sans toutefois être identiques.

La notion de *biens publics* est un concept économique. Ce sont les biens qui, dans une forme pure, n'excluent personne et ne provoquent pas de rivalité lancer une initiative lucrative à leur propos n'aurait aucun sens. Cela veut dire que personne ne peut être exclu de leur utilisation. Par exemple, les panneaux de signalisation routière ou l'air que nous respirons tous. Leur utilisation par une personne n'affecte en rien leur utilisation par d'autres. Les biens publics requièrent une action collective pour exister ou subsister. Il est clair que les frontières des Etats n'arrêtent pas les vents : améliorer la qualité de l'air à travers des pratiques de réduction de la pollution dans un pays donné bénéficie globalement à toute la planète.

Ce sont normalement, mais pas nécessairement, les pouvoirs publics qui sont responsables de l'action collective. Les citoyens peuvent eux aussi s'organiser pour les faire émerger et, dans ce cas on parle de '*biens communs*', afin de faire disparaître l'opposition entre 'public/Etat' et 'marché'. En Italie par exemple, un mouvement social a rassemblé une adhésion assez large autour de ces 'biens communs'. Un référendum, qui visait à appréhender et traiter l'eau comme un bien commun, a recueilli une majorité de suffrages. Hélas, la législation n'a pas suivi...

La différence avec un '*commun*' est qu'il ne doit pas s'agir, dans ce dernier cas, d'un 'bien' susceptible d'être commercialisé. Il n'existe aucune caractéristique inhérente qui place quelque chose dans la catégorie des 'communs'. La désignation de quelque chose comme commun sera le résultat d'un processus social et politique. En d'autres mots, l'eau n'est pas par définition un commun, mais peut le devenir du moment où une communauté politique décide en ce sens. Ce processus de désignation est essentiel, car il entraîne aussi de la définition d'une communauté politique, d'un 'nous' qui décide d'entreprendre quelque chose collectivement, de le gérer et d'en réguler l'accès. Ou exprimé autrement, il n'y a pas

de commun s'il n'y a pas de personnes ('commoners') qui mettent en œuvre le processus collectif ('commoning') de désigner le commun.

Par conséquent, le commun sera le résultat d'une coopération entre personnes, de l'origine et de la confirmation d'une communauté politique, d'un 'nous' qui définit quelque chose en tant que commun et le prendra en charge. Il n'y a pas de limites à ce qui peut devenir 'commun'. Cela peut être l'eau, mais aussi un héritage culturel, de la littérature ou du logiciel. Fondamentalement, il s'agit de démanteler les droits exclusifs et absolus de la propriété privée et de décider collectivement d'en prendre soin et de le réguler. Le commun sera toujours le résultat d'une interactivité et il implique par définition la réciprocité au sein du groupe.

Une première question à se poser dans ce contexte est celle de savoir qui peut constituer une telle communauté politique ? Qui peut par exemple décider que l'eau devienne un commun ? La réponse : une communauté politique, à quelque niveau que ce soit, du local au national et de l'Européen au mondial. Bien évidemment, le niveau va s'avérer déterminant quant à la façon dont le commun sera géré, ce qui indique déjà qu'il ne peut pas exister des différences fondamentales entre la façon de gérer au niveau local et au niveau européen. On pourrait par exemple fournir gratuitement l'eau aux ménages, mais si l'eau est vendue très cher dans un territoire voisin, il y aura des problèmes, à plus forte raison si cette eau provient de la même source. Les reproches de gaspillage ne tarderont alors pas.

Deuxième question : qui est membre de la communauté politique ? L'appartenance dépendra toujours de la participation au groupe. Il est exclu que des gens se retirent complètement d'une société tout en continuant par la suite à bénéficier des possibilités nées de l'action de ce groupe. Il ne peut y avoir de commun si les gens ne collaborent pas à leur émergence. Il s'agit d'un processus fondamentalement démocratique et participatif qui ne distingue pas les classes, les nationalités, les ethnies, les genres ou les religions. La communauté du commun est, par définition, inclusive. La communauté politique peut exister au niveau local, national, continental ou mondial, tout en sachant qu'à niveau supranational, il faut nécessairement travailler avec un système de représentation.

Enfin, que veut dire faire émerger un commun ? Il s'agit d'un processus de définition d'un commun, avec l'établissement de règles d'utilisation et d'accès. Il ne s'agit donc pas d'une propriété collective non régulée. La régulation sera le résultat d'un processus politique démocratique. Les membres du collectif devront décider, par exemple, de qui aura accès à la piscine locale ou à bénéficier d'une allocation de chômage. Cette décision n'intervient pas au niveau individuel, mais au niveau des groupes et des conditions à respecter.

Le commun est donc bien plus qu'un bien ou une chose. Il s'agit du processus de constitution et de régulation. En même temps, il s'agit d'un cadre conceptuel pour encadrer tout ce que nous voulons partager avec d'autres.

Précisément parce que l'appel aux communs démantèle les droits exclusifs de la propriété privée, il est devenu la revendication de tous ceux qui veulent réfuter le néolibéralisme et sa vague de privatisations. Hélas, le concept devient souvent une sorte de fourre-tout où on place tout et n'importe quoi. Le concept est ainsi utilisé par des libertaires qui s'opposent au marché et à l'Etat. Souvent ils raisonnent en termes d'initiatives à petite échelle, ce qui n'est pas nécessaire. Le commun sera le résultat de ressources matérielles et immatérielles, politisées et socialisées, mais toujours régulées dans un processus de collaboration. Le commun sera le résultat d'un régime de pratiques, d'une lutte sociale et d'institutions qui peuvent conduire à un avenir post-capitaliste. Le commun est, par définition, émancipateur. Mais l'action des pouvoirs publics restera nécessaire pour définir des normes communes et garantir les droits.

Le commun peut devenir la base de la vie collective dans une communauté politique, un pays, un continent ou la planète. Chaque communauté peut définir ses communs, le cadre dans lequel la vie collective est organisée, les règles à respecter et l'échelle géographique sur laquelle agir.

Ce petit aperçu n'épuise bien sûr pas le sujet. Beaucoup d'éléments devront encore être clarifiés à l'avenir.

Un point crucial sera la question de la propriété. Si les 'communs' réussissent à dépasser la dichotomie entre propriété privée et propriété collective, comment alors les réguler ? Faudra-t-il imaginer un système légal pour légiférer sur la propriété ou la non-propriété ou pour démanteler les droits absolus et exclusifs ?

Une deuxième question épineuse concerne l'Etat. Beaucoup voient dans le concept des communs un instrument qui permettra de se débarrasser de l'Etat. Les citoyens s'organisent entre eux. Mais qui va garantir leurs droits ? Qui définira les normes pour, par exemple, la sécurité des jeunes enfants dans une crèche ? Qui peut garantir qu'il n'y aura pas de discriminations, par exemple en excluant les enfants de couleur ? Il est naïf de penser que tous les adultes n'agissent qu'avec les meilleures intentions et il n'est pas difficile d'imaginer des conflits éclatant entre différentes communautés. Que se passera-t-il si dans un village on organise une crèche gratuite, tandis que dans un autre elle reste payante ? Peut-on alors placer ses enfants dans l'établissement du village voisin ? Est-on contraint d'y déménager ? Bref, la question de régulation englobe de multiples aspects. Il me semble clair qu'il faudra toujours un Etat pour garantir que les initiatives citoyennes vont dans la bonne direction, pour les encourager et si possible les financer.

Un troisième point délicat concerne le lien entre le commun collectif et les droits humains. Les droits humains sont, par définition, individuels. Cela engendre une tension avec l'approche collective des communs, car ils ne tiennent pas compte des rapports sociaux. Comment le résoudre ?

La littérature offre plusieurs interprétations et réponses à ces différents problèmes. Dans le présent essai, je me limite à la définition déjà donnée : le commun est le résultat d'un processus collectif de membres d'une communauté politique. Je n'ai pas de parti-pris quant au droit de propriété, bien que je préfère abandonner la vieille dichotomie. La propriété privée ne peut donner lieu à des droits absolus et exclusifs. Il faudra sans doute développer un nouveau cadre juridique pour légiférer sur ce point. Les droits humains individuels doivent absolument être respectés, même s'il faudra les réexaminer. Nos sociétés ne se réduisent pas à des ensembles d'individus qui ont noué un contrat social, les individus émergent de la société. Il n'existe pas d'individus sans société. On pourrait faire une comparaison avec des sociétés traditionnelles qui confirment leur existence par le moyen d'une série de rituels. Les sociétés modernes aussi le font sous d'autres formes : que sont un carnaval, un congrès de partis, ou une fête officielle sinon cela ? A chaque fois, il s'agit de définir et de réaffirmer l'existence du groupe en tant que groupe. Et bien entendu, un groupe a besoin de protection pour survivre.

Vient ensuite une question hautement idéologique : où placer le commun sur l'axe droite-gauche ? Ou peut-on considérer que le commun transcende cette opposition ? Il circule aujourd'hui de nombreuses thèses qui prétendent que cette distinction n'est plus valable. S'il est relativement facile de dire que l'opposition capitalisme/socialisme n'est plus pertinente, il me semble difficile de nier les différences entre la gauche et la droite. La solidarité n'est pas une valeur de la droite qui préférera toujours la charité. L'objectif de l'égalité non plus : tout au plus défendra-t-on l'égalité des chances. L'émancipation est devenue, à droite, 'empowerment', et la solidarité est devenue 'empathie'. Ce n'est pas un hasard si pas beaucoup des concepts de gauche qui se réfèrent à notre coexistence sont absents du discours des organisations internationales néolibérales.

De nombreux auteurs présentent le commun comme un concept post-capitaliste, voire post-communiste. D'autres y voient l'embryon d'une nouvelle forme de communisme, différente de celles du passé. Ils mettent ainsi l'accent sur la dimension collective, sur tout ce qui fait d'une société une société, ce qui rend possible l'émergence de l'individu.

Un commun social ?

Réfléchir à propos du concept de commun nous amène à en élargir la portée bien au-delà des terres, des forêts et des océans, d'une part, et des initiatives locales, d'autre part. Bien d'autres choses peuvent facilement être considérées en tant que 'communs'.

Dans cette optique, il va presque de soi que la protection sociale peut être considérée de la sorte. Elle est à nous et à personne d'autre. La protection sociale est financée par nos cotisations. A qui d'autre pourrait-elle appartenir ? Ne serait-ce pas alors un commun ? Ne faudra-t-il pas organiser un débat citoyen pour le confirmer et, sur cette base, examiner comment enfin la rénover ?

Dans le chapitre précédent, j'ai passé en revue quelques principes de base qui fondent cette protection sociale. Je pense qu'il est nécessaire de les maintenir. Mais ne faudrait-il pas concrétiser ces principes d'une autre façon ? Ne pourrait-on pas encore améliorer leur application ? Et pourquoi ne pas profiter d'un tel débat pour aussi la renforcer et l'élargir ?

Regardons de plus près ce qui serait souhaitable.

Aujourd'hui, la protection sociale ne permet plus de répondre à l'ensemble des besoins urgents actuels. Les difficultés rencontrées par les familles pour concilier vie de famille et travail, sans épuisement professionnel, en sont une preuve flagrante, comme le sont aussi le trop grand nombre de travailleurs sans droits.

Les réformes néolibérales ne peuvent qu'aggraver ces problèmes. Ce n'est pas en réduisant les droits et les prestations qu'on réussira à mieux protéger les gens.

La fragmentation des droits et des différents secteurs doit être dépassée. La division artificielle entre droits économiques et sociaux n'a pas de sens. La distinction entre assurance et assistance n'en a pas plus. Comment garantir un salaire décent si toute une armée d'autres exclus sont prêts à accepter un emploi à n'importe quel salaire ? Comment aider les pauvres si le système recrée en permanence de la pauvreté, les pauvres d'hier subissant la concurrence des pauvres d'aujourd'hui ? Que faire si la 'fabrique des pauvres' se révèle plus productive que n'importe quelle politique prétendant y mettre un terme ?

Ne devrions-nous pas essayer de combattre aussi les inégalités ? Non pas pour réaliser une égalité illusoire des chances – impossible si l'un est né dans un palais et l'autre dans une étable – mais une plus grande égalité de revenus ? Cela ne pourra jamais devenir une mission de la protection sociale, mais une focalisation sur l'égalité des droits sera sûrement utile.

Enfin, il faudra réexpliquer ce que c'est la protection sociale, rappeler ses origines, examiner les mécanismes de solidarité. Une campagne d'information pourrait rappeler à tous comment et pourquoi il faut se montrer solidaires vis-à-vis des autres et pourquoi il faut confirmer et reconfirmer la réciprocité.

Nous avons besoin d'un nouveau cadre conceptuel pour envisager la protection sociale en tant que commun, qui permette de la protection et la solidarité. Il convient de ne jamais oublier que tous et toutes, sans exception, ont besoin de protection.

Qu'est-ce la protection sociale en tant que commun ?

L'expression 'commun social' n'est-elle pas un pléonasma ? Le commun est toujours collectif, il est le résultat d'une coopération sociale. Il n'est donc pas facile de voir en quoi un commun serait différent d'un commun social. Cette question pertinente ne peut trouver sa réponse qu'à travers une considération pratique. Nous pensons essentiellement à une approche différente de la protection sociale sans pour autant vouloir la changer de fond en comble. Il s'agit en fait d'un encastrement fondamentalement social des systèmes de protection dans la société, et c'est en cela que ce paradoxe apparent peut être utile.

Si nous examinons à nouveau la définition du commun, nous constatons qu'il s'agit fondamentalement d'un processus d'association d'individus autour d'un projet, à différents niveaux, du local au national et de l'europpéen et au mondial. D'abord, ils doivent définir les besoins. Quelle protection veulent-ils ? A quel niveau ? Notre protection sociale reste une compétence nationale alors que nous savons que, sans régulation européenne, nous sommes confrontés au dumping social. Même au niveau mondial, il faut respecter et garantir des normes afin de protéger les infirmières venues des Philippines et les maçons du Népal. Il faut éviter que les pavés belges soient taillés par des enfants en Inde.

Cela veut dire que la protection sociale devra être organisée à ces différents niveaux. Cela n'a pas de sens de développer un système de protection réduit au seul niveau belge. Nous devons oser penser au niveau mondial et nous devons nous organiser à ce niveau, tout en établissant des seuils au niveau local. Cela requiert des organisations puissantes et toutes les initiatives de bénévoles, aussi bien intentionnées soient-elles, ne seront pas suffisantes.

Deuxième point : il faut cesser de nourrir les inégalités. Au contraire, il faudra promouvoir la convergence, au sens où l'entendait déjà l'OIT à sa création, il y a cent ans. Si les niveaux de vie et les conditions de travail en Afrique et en Europe ne se rapprochent pas, les migrants vont continuer à essayer de traverser la Méditerranée et beaucoup vont y perdre la vie. Branco Milanovic, le chercheur qui a étudié le phénomène de l'inégalité au sein de la BM, considère que si on veut réduire les inégalités entre le Nord et le Sud, nous avons trois solutions. Soit nous développons le Sud afin de mieux répartir la production des richesses à travers le monde ; soit nous organisons une redistribution mondiale des revenus, notamment à l'aide d'une fiscalité internationale ; soit nous acceptons que les gens pauvres du Sud migrent vers le Nord. Cette troisième solution, la plus directe et d'ailleurs la seule disponible en l'absence d'accord international à propos des deux premières, est aujourd'hui adoptée par des millions de gens, alors que les sociétés du Nord se ferment de plus en plus. Cette situation ne peut mener qu'à des catastrophes humanitaires, de la répression et des conflits.

Un troisième point important, inhérent à la protection sociale en tant que commun, est l'universalité nécessaire du système. La communauté politique qui se réunit pour définir le

commun, la protection sociale, doit nécessairement accorder cette protection à tous les participants. Une communauté politique ne peut exclure certains de ses membres de la protection organisée. Bien entendu, il faudra définir les conditions de fonctionnement de ce nouveau système. Par exemple, il faudra décider de la manière dont les expatriés pourront exercer leurs droits dans un autre Etat que leur pays d'origine, mais on ne peut pas les exclure partout. Les demandeurs d'asile auront également des droits. Le commun social requiert des membres d'une communauté, quelle que soit l'échelle géographique retenue, qu'ils travaillent et paient quelque part des impôts et des cotisations sociales. Tous sont coresponsables du système. Il est inadmissible que l'on puisse tomber à travers les mailles du filet. Il n'est pas pensable d'organiser le commun social pour n'en faire bénéficier que les pauvres, les blancs ou les hommes. On ne peut prendre en compte ces différences, bien au contraire. Toute société compte des membres avec des différences structurelles, que ce soit en termes de classe, d'ethnie, de genre ou d'âge. Tous les individus ont les mêmes droits, mais des politiques spécifiques peuvent être nécessaires pour les rendre effectifs, tout en respectant la diversité. Le but doit être de parvenir à s'approcher autant que possible d'une égalité.

L'universalité ne signifie donc pas que les conflits de classe vont disparaître. Le but doit être de donner plus de pouvoir à ceux qui sont la majorité, en respectant les droits de tous et en responsabilisant tous les individus de la même manière. Il peut exister une classe moyenne, jeune et en bonne santé, qui juge une protection sociale inutile. Cela risque de changer très vite : en cas d'accident, d'intervention chirurgicale ou du placement en maison de repos d'un parent âgé. Seule une minuscule minorité de riches dispose effectivement des moyens de tout payer individuellement, des soins de santé à la mobilité. Néanmoins, eux aussi devront contribuer au système et ils pourront en bénéficier s'ils le souhaitent.

Le commun social va bien au-delà de l'assurance et de la redistribution. La redistribution est nécessaire afin de combattre les inégalités et d'éviter une société duale où il n'y a que des riches et des pauvres. L'objectif est de promouvoir et d'améliorer le bien-être de l'ensemble de la société, ce qui va bien au-delà que les droits du travail. Les droits de tous et de toutes doivent être respectés. Le processus démocratique et participatif à la base du commun social est tout aussi important. C'est lors de ce processus, quand le 'nous' de la communauté politique prend forme, quand les besoins et les règles sont discutés, que la société elle-même prend forme et se protège. Qui ne se rappelle des propos de Margaret Thatcher : 'il n'existe pas de société', il n'y a que des individus et des familles. La société existe pourtant bel et bien et sans elle, les individus n'existeraient pas. Avec l'accent mis sur la concurrence, la flexibilité et la liberté individuelle, le néolibéralisme détruit les sociétés et, dans la foulée, les individus aussi. De là découle le devoir de la société de se protéger. Et de là aussi découle l'importance vitale du commun social. Tout comme l'Etat-providence du passé, le commun social est un instrument au service de la promotion et de la préservation d'une société intégrée.

Le commun social est transformateur

Nous l'avons déjà vu, le commun social va au-delà de la redistribution et de l'assurance. Il s'agit de la survie d'une société, d'une transformation sociale et des rapports de force.

Ce n'est pas tout. Le commun social peut aussi contribuer à promouvoir des changements dans d'autres domaines ainsi qu'au niveau conceptuel.

Au niveau pratique, cela semble évident. Il faut dès lors se demander pourquoi les partis progressistes ne l'ont toujours pas compris. En temps de crise, les individus ont plus que jamais besoin de protection. Ils redoutent de perdre leur travail, leur retraite ou leur allocation. Ils craignent de tomber malade ou de ne pas pouvoir assumer le coût des études des enfants. Cette peur se traduit par un phénomène vis-à-vis de ceux qui sont plus faibles encore qu'eux-mêmes. Il faut trouver des boucs émissaires. Voilà pourquoi il y a tant de xénophobie dans ce pays. Voilà pourquoi que le système financier reste intact alors qu'il engendre de la misère. Voilà la raison du succès des partis qui promettent de s'attaquer aux étrangers, de les renvoyer ou de les priver d'une allocation. Les promesses des partis d'extrême droite constituent une forme de protection, mais elle est inhumaine et totalement inacceptable pour les progressistes.

Si un parti proposait une protection sociale intégrale, en accord avec la société, parfaitement réalisable si on se donne les moyens de mettre fin à la fraude fiscale, ne serait-il pas en mesure de convaincre une bonne partie de la population ? Ne serait-il pas possible de changer ainsi les rapports de force dans la société ? Croyons-nous vraiment comme l'assure la droite en général qu'il faut produire le gâteau avant de le distribuer ? On peut parfaitement inverser le raisonnement : à partir du moment où on a décidé d'un mécanisme de redistribution, on peut étudier l'ampleur de la production nécessaire pour y faire face et les moyens de l'assurer.

On part trop spontanément de l'hypothèse qu'il faut d'abord changer le système économique avant de toucher à la protection sociale. Mais on peut inverser le raisonnement. On pourrait commencer par le système social. Grâce aux nouveaux rapports de force, on pourrait ensuite commencer à modifier le système économique. Le social ne peut être un dérivé de l'économique. Au contraire, il permet de donner forme à l'économie et à la société.

Il sera nettement plus difficile de changer les mentalités et nos cadres conceptuels. A écouter ces jeunes qui travaillent dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, les systèmes de production de 'peer to peer', l'économie du partage, etc., on comprend qu'ils sont ouverts aux valeurs de commun et de solidarité. Leurs initiatives sont souvent assimilées à ces valeurs. Certes, ils ne sont pas tous enthousiastes à l'idée d'une transformation complète du système économique. Cela explique que toutes ces 'petites révolutions', si elles ne sont pas politisées, risquent d'être récupérées et de renforcer le

néolibéralisme. Le système poursuit son chemin, avec autant de profit que possible, et dans la marge, les gens sont autorisés à se prendre en charge ...

Les partisans du changement s'expriment souvent en termes de besoins : l'économie doit produire ce dont les gens ont besoin, d'une façon qui les respecte. Dès lors, réfléchir à une protection sociale, en respectant le droit du travail, revient à réfléchir simultanément au système économique qui se fonde sur ce travail. Produire ce dont les gens ont besoin – de la nourriture aux programmes de télévision, des avions aux portables – sans exploitation, cela veut dire qu'il faut se préoccuper des gens, prendre soin d'eux. C'est ce 'soin', dans un sens très large, qui nous mène plus loin.

La théorie économique féministe a toujours mis en doute le système économique dominant. Les féministes ne croient pas en l'existence d'un 'homo economicus' – l'homme rationnel qui ne défend que son intérêt propre – et elles constatent que le travail du soin – le 'care' - joue un rôle économique très important. Ce travail, comme nous le savons, est le propre des femmes. Il est qualifié de 're-productif' et reste en dehors de la pensée économique, tout comme la nature a toujours été externalisée. Voilà pourquoi on peut en user et en abuser, en toute liberté et sans limites.

Ce raisonnement de rationalité économique est totalement faux.

Il est vrai que les femmes combinent souvent deux tâches différentes, emploi et travail domestique. A chaque crise, on peut observer que les femmes ne sont pas en mesure d'assumer en outre le travail communautaire – la crèche, l'école, la bibliothèque,... - Il y a des limites à ce que les individus peuvent faire.

Il en va de même pour la nature. Le capitalisme se heurte en ce moment à ses propres limites, car la nature ne peut pas supporter cette (sur)exploitation intensive. De nombreuses ressources naturelles s'épuisent et les émissions de CO2 risquent de rendre la vie humaine sur la planète impossible.

En réfléchissant à la manière de prendre soin des gens, via des droits économiques et sociaux, on aboutit à un parallélisme, dans une approche triple des soins. L'économie doit prendre soin des besoins des gens, le commun social doit prendre soin de la survie des individus et de la société et la politique environnementale doit prendre soin de la nature.

C'est également ce concept de soin qui peut renforcer le lien entre les mouvements en faveur de la justice sociale et ceux en faveur de la justice climatique. Leur point de départ est le même : prendre soin de la vie, de la planète et de ses habitants. C'est ce qui explique qu'il serait judicieux d'intégrer quelques droits environnementaux dans le système de protection sociale tel que le droit à l'eau. La lutte pour la justice climatique est aussi une lutte pour la justice sociale grâce à une redistribution équitable des ressources naturelle. Il s'agit d'une lutte sociale en commun.

De cette façon, le concept de 'soin' devient l'élément de connexion entre le commun social, une économie réformée et une politique environnementale intelligente qui garantit la survie des individus, de la société et de la planète. Ces trois éléments sont en liaison les uns avec les autres. Travailler sur l'un permet d'avoir une action sur les deux autres et il n'est pas absurde du tout de commencer par le social. Cela mènera naturellement à l'économie et à l'environnement, indispensables pour réaliser le but social. C'est dans ce sens que le commun social est effectivement transformateur. Il change notre regard sur l'ensemble et il peut changer notre approche concrète de l'économie et de l'environnement.

Il est évident qu'une politique sociale ne peut déboucher à elle seule sur un changement économique, mais elle peut contribuer au changement social. Elle peut être parfaitement en ligne avec la pensée sur la justice climatique et le projet de développer une autre économie. Il ne sera pas facile de priver une multinationale telle que Monsanto de son pouvoir. Y parvenir exige sans aucun doute d'organiser la résistance à une échelle internationale. Mais à partir de campagnes d'information, avec d'autres modes de production, un bon bout du chemin peut déjà être accompli. L'économie sociale et solidaire dispose d'un grand nombre d'atouts, même s'il faut souligner à chaque fois que son avenir dépend de la façon dont on traite certains modes de production. Le cadre politique est essentiel et la volonté politique de changer est indispensable.

Une coopérative peut être un bon début pour amorcer une nouvelle économie mais pas toujours. En effet, les exemples de coopératives totalement intégrées dans le système capitaliste sont très nombreux. Les faillites également. Idem pour les entreprises de P2P qui peuvent exister aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du système capitaliste. Il faut donc à chaque fois se montrer très prudent. Il nous faudra sans doute une nouvelle législation dans le domaine du droit des sociétés qui prévoit des règles très strictes pour la réalisation et l'utilisation du profit, pour la rémunération des collaborateurs, pour l'investissement durable et pour les formes de coopération.

Moins de dichotomies

Une réflexion en termes de communs peut changer le regard dans beaucoup de domaines. Elle nous offre également un moyen pour laisser derrière nous un certain nombre de contradictions.

La première opposition qui pourrait devenir obsolète est celle qu'on établit entre capitalisme et socialisme. C'est assez logique, car les deux systèmes sont les deux faces d'une seule médaille, à savoir celle de la modernité. Celle-ci nous a donné la possibilité de mettre l'accent sur l'individu et les droits humains universels, un acquis à ne pas abandonner. Mais la modernité a également placé l'homme au-dessus de la nature, négligeant le fait qu'il en fait bien partie. L'homme n'a pas le droit de dominer et d'exploiter la nature. Nous avons donc l'obligation de travailler à une autre relation entre l'humanité et

la planète. Considérer l'extension illimitée des forces de production comme un objectif est exclu. C'est en cela que le socialisme devra être repensé et redéfini.

Il y a d'autres contradictions qui peuvent disparaître. Il ne faut pas condamner le profit : tout dépend ce que l'on fait des profits. Il ne faut pas condamner non plus la propriété privée, car tout dépend des droits qui découlent de cette propriété. Prenons l'exemple du logement. Le propriétaire d'une maison peut la mettre en location. Dans ce cas, le droit du propriétaire est loin d'être absolu, car le locataire bénéficie lui aussi des droits qui doivent être respectés. Si on estime que les droits du locataire ne sont pas suffisants, ils peuvent être renforcés. Il ne s'agit que d'un exemple pour indiquer que, même aujourd'hui, la propriété n'est pas un droit absolu. Le propriétaire d'un étang à poissons peut permettre aux voisins de venir y pêcher, tout en respectant certaines règles. Voilà à nouveau l'origine des communs. La contradiction entre la propriété privée et la propriété publique peut disparaître, tout comme les droits absolus et exclusifs qui y sont trop souvent attachés. Il faudra sans doute parvenir à définir un nouveau droit 'du commun', un droit à l'accès et à l'utilisation, et démanteler les droits absolus de la propriété privée.

Les services publics se trouvent dans le même cas. Nous avons trop longtemps pensé que seuls les pouvoirs publics peuvent fournir un service décent et que l'éducation, les soins de santé, la gestion du chômage, les transports en commun ou la fourniture d'eau devaient à jamais rester une responsabilité du secteur public. Aujourd'hui, nous savons que ni le secteur public ni a fortiori le secteur privé ne peuvent garantir spontanément et sans exception la bonne qualité et l'efficacité de ces services. Tout dépend de leurs règles de fonctionnement. On voit dans le monde des exemples de services privés parfaitement efficaces comme de services publics très défaillants. Ce ne sont donc pas les rapports de propriété qui déterminent le succès, mais bien les règles de fonctionnement selon lesquelles elles opèrent. Il existe bien sûr de bons arguments pour considérer que certains secteurs stratégiques, tels que les banques ou l'énergie, devraient rester entre les mains du secteur public, mais en fin de compte, c'est la manière concrète selon laquelle la régulation se traduit sur le terrain qui sera déterminante pour juger de l'efficacité et de la qualité de ces secteurs. Idem pour tous les services sociaux. Il est rare que leur commercialisation mène à de bons résultats pour l'ensemble de la population. Cela ne signifie pas pour autant qu'il doit nécessairement s'agir de services publics. Il y a toujours des formules intermédiaires.

Une chose est certaine : sans une autorité publique qui régule et contrôle, sans participation de la société, rien n'est possible. Certains partisans des communs pensent que l'Etat est devenu superflu, ce qui est un mirage. Qui peut garantir les droits ? Qui peut assurer que certaines règles émanant d'initiatives locales sont compatibles avec les règles nationales ?

L'autorité publique peut également jouer un rôle de coordination et de stimulation des initiatives citoyennes. Elle peut aussi cofinancer ces initiatives. Pour le social commun, il sera probablement indispensable qu'elle intervienne à ce niveau. L'autorité publique devra

organiser un système fiscal et s'occuper de la redistribution de ces moyens. Bref, le pouvoir public et les citoyens devront travailler la main dans la main, comme il se doit en démocratie où les citoyens décident de ce qu'ils veulent, avec leurs élus. Cela étant, c'est une chose de dire que les citoyens décideront de la manière d'organiser leurs communs, mais c'en est une autre de penser qu'ils pourront en faire ce qu'ils veulent.

Enfin, une troisième contradiction devrait disparaître entre tâches productives et reproductives. On ne cesse de répéter que les tâches reproductives, essentiellement les soins, ressortent de la solidarité. Dès lors, il s'agirait d'une tâche que la communauté doit assumer. Or nous savons que ces tâches sont, dans leur majorité, attribuées aux femmes qui, souvent, ne sont même pas payées. Comment le justifier ? Pourquoi admettre l'absence de paiement pour les soins et l'obligation de paiement pour la production ? La production n'est pas possible sans la reproduction. Comment aller travailler si on n'a pas à manger ? Ou si la maison n'est pas entretenue ?

Les féministes ont énormément débattu de cette question. Elles ne veulent pas d'un 'salaire pour la femme au foyer'. Les femmes doivent certes avoir le droit de se retirer du marché du travail pour s'occuper de leurs jeunes enfants. Elles doivent aussi avoir le droit de s'y réinsérer après. Pour combiner harmonieusement travail salarié et vie de famille, une réduction du temps de travail sera nécessaire. Les tâches de soins devront être mieux réparties au sein des familles. En outre, les autorités publiques – ou la communauté – doivent se charger d'un certain nombre de services. Pourquoi devrait-on travailler gratuitement ? Le demande-t-on aux hommes ? Si un individu décide de prendre en charge un membre de sa famille sérieusement malade, il n'est pas anormal de la payer.

Les frontières entre travail productif et reproductif doivent disparaître. Le travail du 'care' doit être rétribué et assorti d'un droit à la protection sociale, indépendamment du statut des individus : marié ou non, cohabitant ou non.

Le dernier point concerne l'opposition entre la droite et la gauche. Faut-il aussi qu'elle disparaisse ? Certains le voudraient, car les jeunes hésitent parfois lorsqu'il s'agit d'adopter un positionnement idéologique. Ils en ont peur. Mais il existe pourtant des différences fondamentales entre la gauche et la droite, surtout en matière sociale. Les néolibéraux mettront l'accent sur l'individu et oublieront le collectif là où les conservateurs placeront la famille au centre de leurs préoccupations. La solidarité est l'apanage des progressistes, alors que les néolibéraux et les conservateurs préféreront la charité ou la philanthropie. La redistribution est un thème cher à la gauche alors qu'elle laisse souvent la droite de marbre. Quant à ceux qui militent en faveur d'une autre économie, sans maximisation des profits et sans exploitation, leur cœur est fermement à gauche. Même au terme d'un changement profond de l'économie, la persistance d'un axe de tension politique entre droite et gauche semble assurée.

Chapitre quatre

Idées concrètes pour un commun social

Dès à présent, nous savons ce que peut être un commun social.

Il met l'accent sur la dimension collective de nos droits et protège, outre les individus, notre société elle-même. Il s'agit, par définition, d'un exercice politique, résultat de la constitution d'une communauté également politique, à différents niveaux. Il est, par nature, toujours démocratique et participatif.

La définition d'un commun social peut fournir une opportunité d'élargir et de renforcer les droits, tout comme elle permet de simplifier le système de protection sociale. Les frontières entre les différents sous-systèmes que nous connaissons aujourd'hui peuvent ainsi disparaître.

Un commun social peut être transformateur : il peut contribuer au changement social comme au changement des rapports de force. Il peut stimuler une refonte intellectuelle du système économique.

Le commun social peut contribuer au rapprochement des mouvements pour la justice sociale et des mouvements pour la justice climatique. Dans les deux cas, il s'agit d'un partage équitable des ressources. Le commun social peut englober des droits environnementaux.

Le commun social peut être un système cohérent qui englobe des droits pour tous et toutes.

Enfin, le commun peut contribuer à dépasser diverses dichotomies du passé : socialisme ou capitalisme, Etat ou marché, propriété publique ou privée ; travail productif ou reproductif.

Le commun social ne s'oppose pas à l'Etat. Au contraire, il donne à l'Etat un rôle différent et permet à la société de jouer un rôle plus important. Il fait émerger des rapports sociaux et politiques différents. La question majeure ne sera plus Etat ou marché, mais les questions de l'accès aux droits et de leur utilisation. En fin de compte, ces droits devront être garantis par l'Etat. Le commun social sera toujours basé sur les droits humains, mais il va aussi au-delà. Les droits individuels et collectifs devront aller main dans la main, tandis que la société en tant que telle mérite aussi une protection.

Mais tout cela ne nous dit rien sur la forme que peut prendre un tel commun social.

Il n'existe pas de modèle unique du commun social

Il est clair qu'il ne peut exister de modèle unique, ni pour la Belgique, ni pour l'Europe, ni pour le monde. A chaque fois, les sociétés devront choisir, en fonction des circonstances

locales et des rapports de force. Elles peuvent agir selon des priorités propres, en fonction des besoins.

Cela n'empêche pas de formuler quelques idées. Dans tous les cas de figure, les droits économiques et sociaux seront toujours à la base du commun social. De plus, en Europe occidentale, nous avons une protection sociale dont les principes de base restent tout à fait valables, telle que la solidarité horizontale et collective. Quelques idées avancées par les partisans de l'allocation universelle peuvent également être intégrées.

Paradoxalement, la prise de conscience actuelle des effets possibles d'une protection sociale néolibérale dans notre pays pourrait contribuer à nourrir notre réflexion sur ce qui sera concrètement possible et souhaitable. Il y a déjà suffisamment d'exemples ailleurs en Europe et dans le monde pour nous faire une idée des conséquences à en attendre. Savoir ce que nous ne voulons pas est un excellent point de départ pour définir l'idéal rêvé.

Dans le néolibéralisme, le travail devient la valeur centrale pour tous, la protection sociale fonctionnant au bénéfice de l'économie. Tout individu, quelles que soient les conditions, doit être disponible sur le marché du travail. Il suffit de penser à notre ministre de la Santé qui veut que les malades chroniques réintègrent également le marché du travail ou au recul de l'âge de départ à la pension au-delà de 65 ans. Ceux qui ne sont pas capables de faire face et ne sont pas productifs devront en payer le prix. De là viennent donc les attaques contre le système des retraites et l'ensemble des prestations sociales. L'assurance chômage est détricotée. Les pauvres seront de plus en plus abandonnés à la charité et à la philanthropie.

Les emplois stables sur le marché du travail deviennent de plus en plus rares. Il y a du travail pour tous, mais les gens sont obligés à accepter des emplois à temps partiel et pour des durées très courtes. Souvent, ils sont obligés à travailler en tant qu'indépendant. Le secteur des restaurants en fournit le parfait exemple. La précarité devient la règle, car sans emploi stable, on n'a que peu de droits. Le marché du travail est flexibilisé au détriment des travailleurs.

La fonction publique est partiellement privatisée, via des agents engagés de manière contractuelle qui ne bénéficient pas des avantages du statut de fonctionnaire. Les individus sont encouragés à créer des coopératives et à continuer à offrir les mêmes services que par le passé. Les soins sont également privatisés et on travaille de plus en plus avec des jeunes bénévoles.

Le système des soins de santé devient de plus en plus sélectif et à partir d'un certain âge, certaines interventions ne seront plus remboursées.

Une allocation universelle telle qu'elle est présentée aujourd'hui ne deviendra jamais réalité, mais il n'est pas exclu qu'une petite allocation soit payée aux pauvres. Les gens

seront donc toujours obligés de travailler et les employeurs pourront leur offrir des mini-jobs au rabais, comme en Allemagne.

Le droit de grève sera fortement limité et les négociations collectives seront maintenues à l'intérieur d'un cadre juridique bien défini. Les cadres supérieurs pourront éventuellement maintenir leur système d'assurance, mais pour les niveaux inférieurs, tout sera flexibilisé et sujet à des évaluations régulières. Le statut du fonctionnaire disparaîtra totalement.

En lieu et place de la protection des travailleurs, il y aura une protection des consommateurs. Qu'il s'agisse des produits alimentaires ou de l'installation d'une salle de bains, des 'avertissements' seront disponibles sur le taux de matière grasse ou sur le risque de glisser sur la faïence. Si vous tombez malade ou si vous vous cassez une jambe, ce sera votre propre responsabilité. Un homme averti en veut deux.

Dans certains pays d'Europe de l'Est, la sécurité sociale a déjà été abandonnée à la philanthropie : ceux qui travaillent sont invités à payer une petite contribution afin de combattre la pauvreté des enfants, d'organiser la lutte contre le cancer, etc. Tout est volontaire et si les fonds manquent, dommage ! Les malades se passeront de traitement. Le financement innovant, comme on l'appelle en Géorgie.

Les impôts peuvent baisser, car plus les pouvoirs publics privatisent, moins ils ont besoin de moyens financiers. Puisque les coûts de l'Etat baissent, les entreprises et les individus devront donc moins contribuer à la fiscalité. Bien entendu, ces 'économies' profiteront au secteur privé, pour l'éducation, les soins de santé, la garde des enfants ou les maisons de repos. Tout peut être acheté sur le marché.

Si le secteur privé n'est pas prêt à investir dans le secteur social, les pouvoirs publics peuvent émettre des obligations, les 'social impact bonds', un mécanisme de financement pour les infrastructures ou les services. Si le secteur privé obtient de bons résultats, par exemple dans les prisons ou en placement de travailleurs sur le marché du travail, les pouvoirs publics peuvent payer des bonus. Ce sont des encouragements aux entreprises à se montrer très sévères à l'égard des prisonniers comme des chômeurs. Rendez-vous manqué parce que votre femme accouchait de votre premier enfant ? Dommage, prestation annulée.

Manque de moyens d'existence et de participation

Un tel système mène à l'instauration d'une insécurité permanente. Ce sera l'émergence d'une société duale avec, au sommet, un petit groupe de riches et, en bas, un grand groupe de personnes en dessous ou juste au-dessus du seuil de pauvreté, avec le risque permanent de sombrer dans la misère. C'est la généralisation de la précarité.

A l'encontre de tous ceux – syndicats et mouvements sociaux - qui veulent organiser une résistance ou lutter contre le démantèlement des droits, la répression sera sévère. Elle a

déjà commencé par la réduction des subventions aux ONG sociales et aux associations socio-culturelles.

Cependant, si l'on veut donner aux gens une protection sociale véritable, la première priorité sera à l'évidence de réduire l'insécurité et la peur et de garantir le revenu.

Une deuxième revendication sociale sera d'associer les citoyens à toutes les prises de décision qui affectent directement la vie quotidienne des gens, notamment par l'organisation de la protection sociale. De là l'importance de parler du commun social si l'on veut que le système social réponde aux besoins de la société.

Le grand nombre de 'petites révolutions' – les initiatives citoyennes au niveau local – seront très faciles à intégrer au sein d'un système néolibéral, ce qui serait très dommage. Ce n'est pas une fatalité. Elles peuvent également devenir l'embryon d'une stratégie de résistance, d'une tentative de contester la dictature du marché et la commercialisation à outrance. Cela suppose que les individus sont capables d'analyser les évolutions dans le monde, qu'ils savent ce qu'est la solidarité et comment on peut l'organiser. Il est essentiel de comprendre que nous sommes tous dépendants les uns des autres et que la dignité de l'un ne peut être garantie sans la dignité de l'autre.

Aujourd'hui, on perçoit la sécurité sociale comme une entité distante, assurée par l'Etat ou le syndicat, à laquelle personne n'est réellement attaché. Aussi importante soit-elle, on ne peut pas s'identifier à elle. Dès lors, on ne s'en sent pas responsable.

Si nous voulons éviter que les initiatives citoyennes, ces communs qui émergent, se limitent à n'être qu'un refuge fonctionnel face au néolibéralisme, cette sécurité sociale doit redevenir un concept actif qui exige la participation des citoyens pour la définir et pour l'organiser. De la sorte, on pourra aussi organiser cette protection à différents niveaux. Les individus pourront prendre conscience de l'obligation de tenir compte ce qui se passe au-delà des membres de leur communauté propre et des frontières de leur pays.

Tel est le projet du commun social : débattre avec les gens de la protection qu'ils veulent, de la manière de l'organiser, de la manière de généraliser et de garantir des droits, des moyens de responsabiliser tous les membres de la société. Ce sont les citoyens qui décident et l'Etat sera toujours là pour garantir les droits. Le système sera basé, nécessairement, sur la réciprocité. Le commun social peut contribuer à ce que les gens se sentent responsables de ce qu'ils ont décidé pour eux-mêmes et pour d'autres. L'organisation d'un commun social est essentielle pour une citoyenneté politisée au niveau local, national et supranational. Il combine les droits et la sécurité avec la participation.

Une sécurité d'existence et de revenu dont les gens se sentent responsables, un système perçu comme leur appartenant : ces éléments sont essentiels pour en garantir la soutenabilité. Cela correspond aussi à cette convergence évoquée plus haut : il faut garantir

la survie des humains, de la société et de la nature, une voie vers une autre économie et un environnement sain.

Quelques idées concrètes

Avant de conclure, j'aimerais suggérer quelques idées concrètes qui me paraissent importantes pour faire de la protection sociale un commun social. Je ne peux qu'espérer qu'elles inspireront tous ceux et toutes celles qui travaillent dans le secteur social.

Le premier point a déjà été mentionné : la nécessaire défragmentation des différents secteurs. Nous avons tous besoin de protection et la différence entre le travail et le non-travail a tendance à s'estomper. Il est inadmissible que le niveau de protection d'un individu dépende de son statut sur le marché du travail. Ce point est également souligné par les partisans de l'allocation universelle. Les malades, les personnes handicapées, les pauvres... : tous ont besoin d'une protection assurée grâce à l'existence d'un seul système cohérent, financé par des cotisations et par les impôts. Dans ce cadre, les personnes qui, selon le système actuel, n'ont pas accumulé assez d'années de travail pour recevoir une retraite suffisante auront droit à un montant complémentaire non-contributif. On aura besoin, évidemment, d'une assurance chômage, payée par des cotisations. Idem pour l'assurance contre les accidents du travail. Si quelqu'un n'est plus disponible pour le marché du travail, en raison de son âge ou d'une maladie, ce ne sera pas seulement son statut qui déterminera le montant de la prestation.

Le décloisonnement des différents secteurs doit aussi influencer le niveau conceptuel. Nous ne devons plus considérer l'éducation comme totalement dissociée du système de santé. Le droit d'accéder à l'eau n'est plus étranger au droit de jouir d'un niveau de vie adéquat. Un salaire décent exerce une influence sur le droit à la mobilité. Nous avons besoin d'un seul système cohérent et complet qui englobe la sécurité et l'assistance sociales, le droit du travail, les services publics et des droits environnementaux.

Une deuxième revendication également défendue par les partisans de l'AU concerne l'individualisation des droits. Il est inadmissible qu'une prestation ou une retraite évoluent en fonction du mode de vie des bénéficiaires : marié ou non, cohabitant ou non... Les droits humains sont individuels. C'est donc au niveau individuel qu'ils doivent être reconnus. Nous avons tous et toutes droit à un niveau de vie adéquat.

Il faudra redéfinir le travail. A l'avenir, il y aura nettement moins d'emplois stables. Il y aura aussi plus de travail temporaire. Un plus grand nombre de personnes travaillera en tant qu'indépendants. Si les innovations technologiques que nous entrevoyons aujourd'hui déjà se matérialisent, on aura besoin de moins de travail et le temps de travail pourra être réduit de façon importante. Il doit être possible de réintroduire la revendication du plein emploi.

Le travail du soin doit être rémunéré, non pas en monnaie complémentaire (par exemple des bitcoins ou des monnaies locales...) qui réduit la liberté d'utilisation, mais en monnaie réelle. Nous n'avons pas besoin d'un droit à la paresse. Même s'il est difficile de calculer le travail socialement nécessaire, il me semble évident que ce travail doit être partagé par tous. Peut-on admettre que certaines personnes se retirent totalement de la vie sociale ?

Le travail n'est pas seulement le salariat. On peut travailler comme indépendant, on peut avoir des activités artistiques ou culturelles, à plein temps ou à temps partiel. On peut faire du travail social, prendre soin d'autres personnes vulnérables. Il est inadmissible de payer certaines tâches et de ne pas payer d'autres ou de ne pas les associer à des droits sociaux.

Autre point qui s'inspire aussi des partisans de l'AU : les allocations familiales. Tous les enfants y ont droit et il n'y a aucune raison de changer cela. Mais est-il nécessaire d'accorder le même montant à tous ? Ne serait-il pas raisonnable d'accorder un peu moins aux familles riches et un peu plus aux familles pauvres ? Le droit en tant que tel doit être universel, aucun enfant ne peut être exclu, mais le montant pourrait être modulé.

Ce que nous appelons aujourd'hui l'assistance sociale devra être simplifié. La pauvreté chronique n'a pas de raison d'être et doit totalement disparaître. Si des individus, pour quelque raison que ce soit, tombent sous le seuil de pauvreté, ils auront droit à une prestation non-contributive – donc non liée à une cotisation sociale précédente – et sans trop de conditions. Par ailleurs, les systèmes informatiques actuels suffisent parfaitement pour contrôler que les prestations sont versées à des individus qui en ont réellement besoin. Dès lors, il ne devrait pas être trop difficile d'éliminer les formes de contrôle potentiellement stigmatisantes. Des contrôles supplémentaires seront nécessaires sur le marché du travail, car trop d'employeurs profitent de la précarité générale pour n'offrir que des emplois sous-payés assortis de conditions inhumaines. Tout le monde doit bénéficier d'un revenu minimum garanti, suffisant pour échapper à la pauvreté. Le salaire minimum doit donc être augmenté. Dans le cas inverse, il pourrait effectivement être plus intéressant de ne pas travailler. Mais la pauvreté doit être éradiquée, totalement. Elle n'a aucune raison d'existence dans un pays et un monde aussi riche que le nôtre.

Le financement de la sécurité sociale pourrait devenir un problème si nous continuons à ne compter que sur les cotisations sociales. Lorsque des pays voisins baissent leurs charges sociales, la compétitivité de nos entreprises peut en souffrir. Mais les cotisations sociales ne doivent pas demeurer la seule source de financement. Les soins de santé, par exemple, coûtent environ 25 milliards d'euros par an en Belgique, tandis que les besoins sont les mêmes pour tous. Pourquoi ne pas envisager de les financer, progressivement, par le système fiscal ?

L'introduction d'un impôt sur la fortune ou sur les rendements financiers serait d'une très grande aide. Le tabou de l'impôt sur les sociétés, le revenu cadastral et les voitures

d'entreprises doit disparaître. N'a-t-on pas toujours affirmé que, dans les débats sur la sécurité sociale, il ne pouvait y avoir de tabous ? En tout état de cause, repenser la protection sociale impliquera toujours de repenser la fiscalité.

Des solutions devront être trouvées pour le travail indépendant et temporaire. Aujourd'hui, les indépendants ont moins de droits que les salariés. Parallèlement, de plus en plus de personnes sont contraintes de passer d'un statut à un autre. Ces indépendants ne sont plus, comme par le passé, de petits entrepreneurs qui avaient la possibilité de se constituer un coquet bas de laine. Voilà une tâche importante pour les syndicats. Les indépendants aussi doivent s'organiser, les aide-ménagères tout autant que les informaticiens ou les travailleurs du secteur de l'économie sociale et solidaire. Peut-être sera-t-il possible de demander le paiement d'une cotisation sociale, comme le font les salariés. Si Airbnb peut identifier qui a loué une chambre pour combien de nuits, si Uber est en mesure d'enregistrer les trajets individuels de ses chauffeurs, il est dès lors possible de communiquer aux services sociaux et fiscaux les données assurant le paiement correct des cotisations et impôts. Il est assez vain de s'opposer à l'existence de ces nouvelles entreprises, mais on ne peut admettre aucune concurrence déloyale vis-à-vis des chauffeurs de taxi traditionnels et les hôtels. Ces entreprises, tout comme les personnes qu'elles emploient, doivent s'acquitter en toute régularité des cotisations et des impôts.

Le développement ultérieur d'une nouvelle précarité est inacceptable. L'économie informelle qui se développe à grande vitesse doit être régulée. La promesse d'une protection sociale offre un instrument utile pour y arriver. Si l'on réussit à offrir aux micro-entreprises et aux petits indépendants un statut formel auquel sont associés des droits, l'accès à l'assurance maladie et à la pension, cela pourrait faciliter le transfert de ces activités vers le secteur formel. Il ne s'agit ici aussi que d'organiser la collecte de données pour établir temps de travail et revenus.

Les partisans de l'AU défendent une autre idée qui peut s'intégrer à une nouvelle protection sociale : toutes et tous doivent participer à la vie sociale et se partager le travail nécessaire. Le temps de travail doit être réduit, mais chacun doit aussi avoir la possibilité de se soustraire temporairement du travail. Le crédit-temps doit donc être développé. Chacun doit jouir du droit de s'occuper d'autre chose pendant une certaine période, que ce soit pour se consacrer à ses jeunes enfants ou pour faire le tour du monde.

Le statut des services publics dans ce nouveau contexte nécessite encore une sérieuse réflexion. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce ne sont pas les rapports de propriété qui sont déterminants pour leur qualité et leur efficacité, mais leurs objectifs précis et leur régulation. La commercialisation ne donne pas toujours de bons résultats. Beaucoup de privatisations se sont soldées par des échecs. Les entreprises privées éprouvent par ailleurs de grands problèmes ou manquent de volonté pour garantir l'accès universel. Un problème se pose également quant aux coûts pour les utilisateurs. Dans une logique néolibérale, on

peut bien sûr adopter des ‘tarifs sociaux’. Il serait pourtant nettement plus raisonnable pour des services vitaux – eau, énergie – de fournir une certaine quantité gratuitement et de facturer la surconsommation de manière plus élevée. D’un point de vue écologique, cette solution paraît également souhaitable, puisque personne n’aura intérêt à dépasser le plafond de la gratuité.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue l’approche nécessairement à échelles multiples. De plus en plus de personnes travaillent dans différents pays, et à chaque fois, les droits accumulés risquent de se perdre. Comme dans l’Union européenne, il faudra sans doute réfléchir sur un système de transférabilité des droits, de façon à ce que dix ans de travail en Belgique ne sont pas perdus lorsque l’intéressé va travailler par après au Chili, par exemple. De même, de meilleures solutions devront être trouvées pour les nombreux primo-arrivants dans nos sociétés, moyennant une intégration adéquate, des cours de langue, le logement, etc. Et bien entendu, une rémunération décente dès qu’ils travaillent.

Pour échapper aux conséquences d’une concurrence effrénée et au dumping social, il faut adopter une approche à échelles multiples, du local au supranational. Le maintien d’une bonne protection sociale dans un pays donné ne peut conduire à une perte de compétitivité de ses entreprises ou à un transfert de ses travailleurs. Aménager la convergence entre différents pays est souhaitable. Cela doit donc s’envisager au niveau supranational. Dans l’UE, cette convergence existe déjà dans les domaines de la santé et de la sécurité des travailleurs. En revanche, l’instauration d’un revenu minimum garanti pour tous est restée lettre morte.

Un des points importants de l’approche à échelles multiples réside dès lors dans les stimulants potentiels à établir au niveau mondial et/ou européen. Beaucoup d’initiatives innovantes prises à des échelles locales nous demeurent inconnues. Il faudrait encourager les contacts et les échanges. Bien sûr, il faut aussi établir un socle de droits communs dont personne ne peut se soustraire. Il faudra réfléchir ensemble sur ce que nous voulons quand nous parlons d’une Europe sociale.

Voilà les idées essentielles à mes yeux pour nourrir une réflexion plus approfondie sur une nouvelle protection sociale. Inutile d’avoir peur ! Le résultat peut être un projet porteur d’espoir et d’avenir, qui renforce la solidarité au sein la société, au-delà des frontières des Etats, sans restreindre les libertés individuelles. L’innovation sociale peut jouer un rôle moteur formidable, hors des voies du néolibéralisme.

CONCLUSION

Les défis sociaux auxquels sont confrontés le Nord et le Sud sont identiques. Depuis trente ans, le néolibéralisme oriente tout vers l'économie et les profits, surtout dans le secteur financier. Les Etats et leurs systèmes de protections sociales sont instrumentalisés au service de ces marchés. En dépit de multiples programmes destinés à y remédier, la pauvreté ne diminue pas et l'inégalité n'a jamais été aussi élevée.

Dans ce cadre, on ne peut que se réjouir que les ONG du développement lancent une campagne pour offrir à tous une meilleure protection sociale. Elles s'opposent de cette façon aux organisations internationales qui ne veulent prendre en compte que les pauvres et abandonner le sort de tous les autres au marché privé. La philanthropie se développe et l'aide au développement recule.

L'Europe occidentale et la Belgique ont longtemps cru que cette vague néolibérale les épargnerait. Les évolutions actuelles en Grèce ou en Espagne nous apprennent qu'il n'en est rien. Le chômage est très élevé, les pensions et les systèmes de soins de santé sont démantelés. Si nous avons suivi la situation aux Pays-Bas avec l'espoir de voir la société de participation engranger des résultats positifs, nous comprenons aujourd'hui que les initiatives citoyennes servent trop souvent à compenser le retrait de l'Etat social.

Enfin, la Belgique s'est dotée d'un gouvernement de droite. Bart de Wever, le président du parti le plus puissant de la majorité - maire d'Anvers, première ville des Flandres – déclare que l'Etat est handicapé par la sécurité sociale. Chaque semaine, des propositions fusent pour diminuer les prestations, pour reculer l'âge de la retraite, pour raboter les droits sociaux. Petit à petit, nous nous sommes réveillés. Pourquoi la Belgique échapperait-elle à la vague néolibérale ?

Ce n'est pas un hasard si le débat sur l'allocation universelle refait surface précisément aujourd'hui. Beaucoup de jeunes partagent les critiques adressées aux syndicats et aux systèmes de protection dont ils n'ont pas encore expérimenté les avantages. Ils voient que nos systèmes politiques et sociaux sont dépassés et nécessitent un changement. Elevés dans une culture numérique, ils jettent l'enfant avec l'eau du bain.

D'autres solutions sont possibles. Bien sûr, la protection sociale actuelle ne satisfait plus tous les besoins. Nous vivons au 21^{ème} siècle. Les individus attendent à juste titre davantage de flexibilité, de liberté, de choix. Mais cela ne rend pas pour autant la solidarité de la protection sociale superflue.

Nous vivons aujourd'hui une grande difficulté : les grands acteurs sociaux que sont les syndicats et les mutualités, défenseurs traditionnels de l'Etat social, sont attaqués de toutes parts. Ils sont contraints à adopter une posture défensive pour préserver le statu quo et les

acquis sociaux. Ils craignent d'ouvrir le débat de réflexion sur les réformes nécessaires, car le rapport de force actuel en Belgique ne joue pas en leur faveur.

Mais les réformes sont déjà là ! Et elles sont néolibérales. On peut éventuellement les freiner, on ne peut les stopper. La droite comme les partisans de l'AU entonnent inlassablement le même refrain : il n'y a pas d'alternative. A bas la solidarité collective.

Nous sommes donc obligés de trouver des réponses adéquates. Nous avons besoin d'une alternative au démantèlement de la solidarité. Nous devons protéger la société. Nous avons besoin de changement social et économique. Nous devons passer à l'offensive et formuler nos revendications, à partir de la société. Voilà la tâche.

Ce livre a voulu présenter l'embryon d'une telle alternative en termes de commun social. Car la protection sociale est nôtre et doit le rester. Elle nous appartient. Elle existe pour l'ensemble de la société. En parallèle au débat sur le système fiscal, voilà ce qui me semble être la mission essentielle des mouvements sociaux pour l'avenir. Une tâche pour tous les progressistes.

C'est maintenant que le débat doit commencer. Des propositions concrètes doivent être formulées qui contribuent à modifier les rapports de force. Nous ne pouvons attendre que change le système économique. Une transformation du système social peut y contribuer. La protection sociale peut devenir un instrument anti-systémique. La politique sociale ne peut jamais être un dérivé de l'économique.

Cela devrait être la fondation d'un programme pour des partis progressistes. S'ils veulent obtenir davantage de succès auprès de la population, ils devront tenir compte des préoccupations au cœur de la vie quotidienne des citoyens : le travail, le salaire, la retraite, l'assurance maladie, le logement, l'avenir des enfants. Et oui, aussi l'environnement. Cela devrait permettre de rénover le programme de la gauche, de définir sa nouvelle stratégie, avec la société. De la sorte, il devient possible d'acquérir de nouvelles majorités, aux niveaux national, européen et mondial.

Nous avons de très bons arguments pour préserver les grands principes de la protection sociale, les élargir et la renforcer : l'universalité et la solidarité horizontale. L'émergence de l'Etat-providence avait changé les rapports entre le capital et le travail, il ne faut surtout pas reculer sur ce point. Nous devons renforcer et élargir les droits. Nous devons oser souligner la dimension collective et regarder au-delà de nos droits individuels. Un commun social fait davantage que redistribuer et assurer. Il s'agit d'un projet politique qui contribue à modifier les rapports de force et à protéger la société. Contrairement à l'allocation universelle, il s'agit d'un vieux principe : de tous en fonction des capacités, à tous en fonction des besoins. Dans une société, basée sur la réciprocité, tout le monde est solidaire de tout le monde.

Le commun social peut ainsi se charger des besoins matériels et immatériels des populations. Il peut garantir la soutenabilité de la vie des individus, de la société et de la nature. Il rapproche les mouvements pour la justice sociale des mouvements pour la justice climatique. Bref, le commun social offre du pain et des roses.

Nous pouvons commencer aujourd'hui les débats sur nos besoins et notre volonté de changement. Nous devons partir de la solidarité nécessaire et nous devons voir comment et avec qui nous voulons l'organiser. Les propositions du présent livre peuvent paraître abstraites, mais il s'agit d'un projet pour le long terme. Il forme notre cadre conceptuel pour penser la société et la solidarité, notre avenir collectif et notre auto-détermination individuelle et collective. Cela exige sans doute en premier lieu une meilleure compréhension de ce que veut dire la solidarité.

Les 'gens communs', dit-on, sont différents des 'gens de bien'. Mais ces gens communs, en définissant justement leur commun, peuvent devenir les gens qui décident, ils peuvent endosser un rôle actif dans la société. Peut-être pourra-t-on ainsi éliminer définitivement les connotations négatives associées au 'commun'.